

a 134372

CAHIERS ARCHÉOLOGIQUES

FIN DE L'ANTIQUITÉ ET MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR
ANDRÉ GRABAR & JEAN HUBERT

XXI

Contributions de :

C. LEPAGE — J. LEROY — Y. CHRISTE — M. et N. THIERRY — M. FOUSSARD
M. VIEILLARD-TROÏEKOUROFF — C. WALTER — C. BOURAS — P.L. VOCO-
TOPOULOS — F. AVRIL — A. GRABAR — R. STICHEL

Secrétariat de Rédaction :

T. VELMANS

M. VIEILLARD-TROÏEKOUROFF

PARIS
ÉDITIONS KLINCKSIECK
11, rue de Lille
M C M L X X I

LA CHAPELLE DU PALAIS DE CHARLES LE CHAUVÉ À COMPIÈGNE

par May VIEILLARD-TROÏEKOUROFF

Dès 1861, M. Huber avait identifié l'église Sainte-Marie du poème *Aulse Sideræ* de Jean Scot avec Sainte-Marie de Compiègne. Cette église de plan « byzantin » (nous dirons de plan central), d'après le diplôme de consécration de 877 sur lequel nous reviendrons, faite à l'imitation de la chapelle d'Aix, lui parut si remarquable qu'il en reproduisit la description de Jean Scot¹. A propos de la consécration de la chapelle de Compiègne, le 5 mai 877, M. Dümmler cite cette intéressante identification de Huber qui donnerait une date importante pour la vie de Jean Scot, mais la désignation de Charles comme roi le fait hésiter et penser à la cathédrale de Notre-Dame de Reims ; consacrée en 862 en présence de Charles le Chauve, elle devait, en tant que cathédrale du sacre, et œuvre d'Hincmar, avoir un caractère impérial². D'après Traube³, dans son édition des œuvres de Jean Scot, il peut aussi bien être question d'une église Notre-Dame à Compiègne, qu'il cite en premier, à Laon, à Soissons, à Tournai ; il ne cite pas Reims. La même année, Schlosser publie sept textes pour Compiègne, sans citer le poème de Jean Scot⁴. Plus récemment, Dom Maieul Cappuyens, dans son grand livre sur Jean Scot, le fait mourir avant 877, ce qui l'a sans doute poussé, sans mentionner Dümmler, à y reconnaître la cathédrale de Reims telle qu'elle est décrite par Flodoard⁵ ; aucun des rapprochements n'est pourtant suffisamment caractéristique ; le westwerk retrouvé par les fouilles de M. Deneux, où aurait pu se trouver la tribune impériale, et qui constituait le principal sanctuaire, était consacré au Sauveur alors que c'est l'abside orientale qui était consacrée à la Vierge⁶.

Dans ses récentes études sur les copies d'Aix-la-Chapelle, M. Verbeek a pris parti pour Sainte-Marie de Compiègne en s'appuyant sur le poème de Jean Scot et sur le diplôme de 877. Ce serait la copie la plus occidentale, si l'on exclut de la carte de M. Verbeek Germigny-des-Prés dont le plan, le programme et les

1. Dr Johannes HUBER, *Johannes Scotus Erigena*, Munich, 1861, p. 119-121. Le texte de Jean Scot qu'il transcrit en note p. 120, d'après l'édition de H.L. FLOSS, dans la P.L. Migne, t. CXXII, 1853, col. 1235-1238, est incomplet ; Reginald L. POOLE, *Illustrations of the history of medieval thought*, Londres, 1884, p. 59, n. 9, résume la pensée de Huber. Il est à son tour cité par H. BETT, *Johannes Scotus Erigena*, Cambridge, 1925, p. 13.

2. Ernst DÜMMLER, *Geichichte des Ostfränkischen Reichs*, t. II, *Die letzten Karolinger*, Berlin, 1865, p. 42. Il s'appuie à tort sur les *Annales Sancti Maximini Treverensis*, pour faire remonter cette fondation monastique de Compiègne avant le couronnement impérial de 875. Mais on ne peut se fier à ces Annales pour Compiègne, qui n'est d'ailleurs pas désigné explicitement : d'après certains manuscrits, une fondation monastique de Charles le Chauve par le prêtre de Laon, Hidenulf, est datée de 865 (M.G. *Scriptores*, t. IV, p. 6) et d'après d'autres de 875 (M.G. *Scriptores*, t. II, p. 213). En 877, est notée l'ordination de cet Hidenulf comme évêque de Noyon alors qu'il n'est même pas question de la mort de Charles le Chauve. Pour ce qui est de l'hésitation de Dümmler sur le titre royal ou impérial donné à Charles le Chauve, voir n. 17.

3. Ludovicus TRAUBE, M.G.H., *Poetae latini ævi carolini*, t. III, Berlin, 1896, p. 526-527 ; préface aux poésies de Jean Scot Erigène.

4. Julius von SCHLOSSER, *Schriftquellen zur Geschichte des karolingischen Kunst*, Vienne, 1896, p. 201-203, textes 633-639. Ces textes ne sont pas cités dans l'ordre chronologique où ils ont été écrits, mais dans celui des faits racontés, ce qui l'a amené à citer en premier la chronique de Sithiu du XIV^e, cause de confusions postérieures.

5. Dom Maieul CAPPUYNS, *Jean Scot Erigène, sa vie, son œuvre, sa pensée*, Bruxelles, 1933, rééd. 1969, p. 235 : il mentionne dans le texte de Flodoard des pavements de marbre (ceux du poème sont en pierre), l'autel est revêtu d'or et de pierres précieuses, les plafonds sont peints, les toits sont en plomb, les fenêtres ont des vitraux figurés (celles du poème sont en albâtre) ; il y a des lampes et des couronnes, des palmiers et des couronnes...

6. Hans REINHARDT, *La cathédrale de Reims*, Paris, 1963, p. 30 sqq.

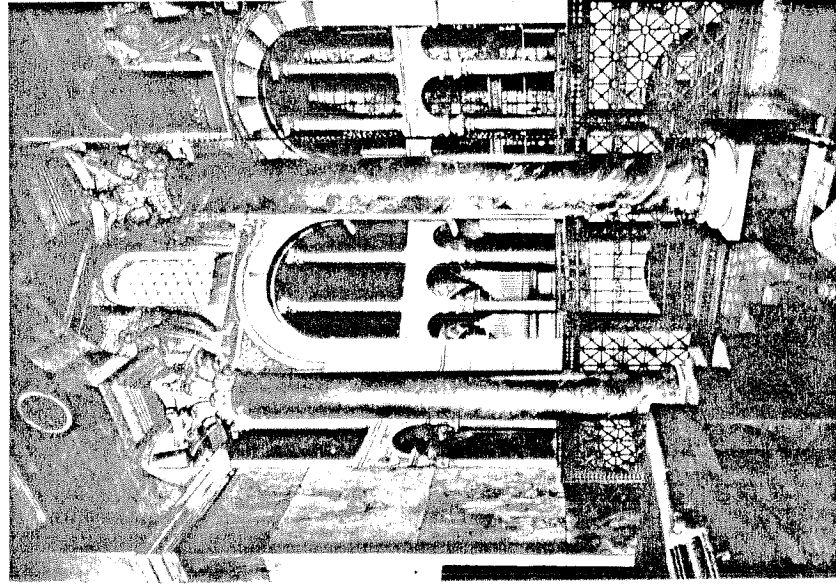


FIG. 1. — Aix-la-Chapelle. Chapelle Sainte-Marie.
La tribune impériale.

dimensions sont si différents et qu'on n'a rapproché d'Aix que dans un texte du XI^e siècle⁷.

Compiègne serait aussi, d'après la liste chronologique de M. Verbeek, une des toutes premières copies d'Aix, car les fouilles et travaux d'après la guerre tendent à montrer qu'il n'y a

7. Albert VERBEEK, *Zentralbauten in der Nachfolge der Aachener Pfalzkapelle*, dans *Das erste Jahrtausend*, t. II, Düsseldorf, 1956, p. 907 et carte p. 940, fig. 26, repris dans *Die Architektonische Nachfolge der Aachener Pfalzkapelle*, dans *Karl der Grosse, Lebenswerk und Nachleben*, t. IV, Düsseldorf, 1967, p. 113. Les mots de colonnes de marbre et de lignes brisées polygonales, d'arcs voûtés et de plafonds plats, de fenêtres en biais au toit coùtreux et avec des tours, tout l'ensemble évoque un très grand édifice, vraisemblablement de plan central, sans qu'on puisse préciser davantage la fidélité de la copie, dit-il. Nous ajouterons que le poème de Jean Scot permet de préciser l'existence d'une tribune et du trône de Charles le Chauve et que les vers du début à la gloire du nombre huit (évoquant ceux de saint Ambroise pour le baptistère de Milan) font penser qu'il s'agissait bien d'un octogone.

8. André GRABAR, *Martyrium*, t. I, Paris, 1946, p. 559, 561 sqq.

9. Jean HUBERT, Jean PORCHER, W.F. VOLBACH, *L'empire carolingien*, Paris, 1969, p. 303, pl. 365. L'octogone central engendré à l'extérieur seize côtés. J. HUBERT, *ibidem*, p. 304, fig. 366 et p. 364.

guère eu de copies d'Aix avant la renaissance ottonienne. Enfin, c'est bien une chapelle palatine impériale, comme celles d'Aix, de Thionville, de Nimègue.

Cette identification de Sainte-Marie de Compiègne avec l'église à la Vierge célébrée par Jean Scot nous paraît encore confirmée (ce qui n'a pas été, à notre connaissance, relevé) par le vers 87 de ce poème : « *Alta domus pulcre centeno normale facta* », traduit : « Haute maison magnifiquement réalisée sur la norme de la centaine », soit pour les cent clercs que signale, par deux fois, la charte de fondation de Charles le Chauve de Sainte-Marie de Compiègne, en 877.

L'évocation poétique que Jean Scot fait de la chapelle palatine de Charles le Chauve, montre qu'il s'agirait, si on en fait un commentaire archéologique suivi, d'une copie assez fidèle de la chapelle d'Aix.

L'église consacrée par Charles le Chauve reflète le temple de la cour céleste où règne Jésus-Christ, né de la Vierge, le nouveau soleil (v. I et suiv.). Huit est le chiffre de l'éternité : « Le nombre huit sonne de son accord les actes divins » (v. 33 et suiv.). Le plan de cette église devait être octogonal et cet octogone voûté d'une coupole « *sub culmine cruptae* » (v. 64). La coupole dont l'existence est confirmée par une description du X^e siècle (cf. p. 99) symbolisait, comme à Aix, la voûte céleste et la domination du monde.

Comme la chapelle d'Aix, celle de Compiègne était consacrée à la Vierge « Grande mère de Dieu, trois fois heureuse, sainte Marie / Toi que louent les cieux, toi que l'orbe célèbre de ses vœux / Sois pour Charles une protectrice très proche, un rempart élevé / Lui qui merveilleusement t'édifie un temple splendide » (v. 82-85). Les chapelles palatines étaient généralement consacrées à la Vierge, à Byzance comme en Occident, ainsi dans le palais de Constantinople, Notre-Dame du Phare, consacrée en 768⁸. On y conservait de nombreuses reliques ainsi que dans la chapelle contemporaine de Sainte-Sophie de Bénévent, faite pour le duc byzantin Aréthis⁹. Il en était de même à Aix et de même à Compiègne, d'après la charte du 5 mai 877 (voir ci-dessous).

Cette église était construite avec des colonnes de marbres variés (v. 86). Angilbert en avait fait venir à Saint-Riquier¹⁰ et Charlemagne avait fait venir à Aix-la-Chapelle¹¹ des colonnes de marbre de Ravenne. Charles le Chauve en avait encore fait venir d'Arles en 859 pour Saint-Germain d'Auxerre¹². La variété des marbres aux effets multicolores était très recherchée depuis le Bas-Empire. Ces colonnes reposaient sur des bases et étaient couronnées de chapiteaux « *capitella batesque* » (v. 89). Il pouvait y en avoir, comme à Aix, aux baies des tribunes, baies protégées par des balustres « *lurículas* » (v. 90), évoquant peut-être les balustrades en bronze d'Aix-la-Chapelle¹³.

« Haute demeure » (v. 87) correspond bien à un édifice comme celui d'Aix avec des tribunes et des fenêtres hautes. L'existence des tribunes est corroborée par le v. 94 « *sursum deorsum* », les peuples montant et descendant tout autour des autels, donc nombreux, et le v. 98 disant que le roi « *siégeant sur le trône élevé étend sur tous son regard* ». La plupart des chapelles de palais (et en particulier les chapelles qui copiaient la chapelle d'Aix), comportent deux étages avec une tribune où se trouve le trône du prince (fig. 1 et 2).

C'est la fin du vers 87 « Haute demeure magnifiquement réalisée sur la norme de la centaine » « *centeno normale facta* » qui, avons-nous vu, a fini de nous décider à l'identifier avec Sainte-Marie de Compiègne.

Cet octogone présentait des côtés aux structures symétriques « *compages laterum similes* » (v. 89), scandés de la courbe des arcs « *arcusque uolutos* » (v. 88) ; on hésite sur le sens des mots « *polygonos flexus* » qui précèdent, sinon qu'il en ressort que l'édifice était de plan polygonal. Il était revêtu de peintures à l'intérieur « *intus picturas* » (v. 92) et non de mosaïques comme à Aix. Les fenêtres aux clôtures de verre semblaient disposées en oblique « *obliquas tyridas, ialini luminis banstus* » (v. 91), commandées par la forme du monument. Les pavements et les escaliers étaient en pierre « *lapidum pavementa gradusque* » (v. 92) et il y avait les tours « *turres* », comme à Aix qui enfermaient probablement les deux escaliers conduisant à la tribune. Comme à Aix encore, il y avait des portiques, des sacristies, des pastophories « *Circum quaque stias, armaria, pastaforia* » (v. 93), dépendances couvertes certainement de

plafonds en bois « *laquearia* ». Les toits de l'octogone, sans doute voûté d'après ce qu'en dit l'*Histoire de la translation de saint Conaille*,

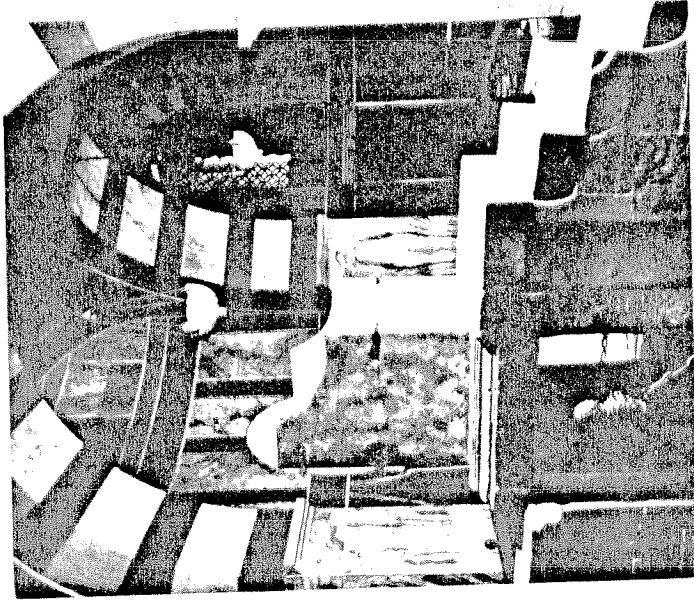


FIG. 2. — Aix-la-Chapelle. Le trône de Charlemagne surélevé de cinq marches, recouvert de plaques de marbre blanc.

cf. p. 99, ceux des tourelles d'escaliers et de ces annexes, devaient former un dédale de toits, « *dedala tecta* » (v. 90).

Le modèle de cet édifice, Aix-la-Chapelle, est parvenu miraculeusement jusqu'à nous, mais

10. « *Cum ergo marmorea columna in butico erigeretur, una inter engitium manus, lapsa in duo, frusta contracta est* ». *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier par Hariulf*, ed. F. LOT, Paris, 1894, p. 54.

11. « *Ad cujus structuram, cum columnas et marmora aliunde habere non posset Roma aique Ravenna detrebenda curavit* ». EGINHARD, *Vie de Charlemagne*, c. 26, ed. L. HALPHEN, Nogent-le-Rotrou, 1923, p. 76, ce que confirme, pour le palais de Ravenne, une lettre du pape Hadrien I^{er}, *Epistole merovingici et karolini aevi*, ed. DÜMMLER, t. III, 1892, p. 614, n° 81.

12. « *Eruditis adificiorum veterum circumquaque ruinis, ingentem marmorum pretiosorum copiam obtentu partem, partem pretio congreganti, oneratique navibus praedapraeptabili, victorioso successu coepiorum audactum memorabilem bis duxere triumphum* ». HERIC, *De miraculis sancti Germani*, c. XCII, dans DURU, t. II, p. 62.

13. Ces balustrades en bronze de l'octogone d'Aix-la-Chapelle, de décors très variés, évoluant vers des motifs monumentaux et antiquisants, ont fait l'objet d'une récente et importante étude de Wolfgang BRAUNFELS, *Karls des Grossen Bronzewerkstatt*, dans *Karl der Grosse*, t. III, Düsseldorf, 1965, p. 168-202.

le mobilier a nécessairement bien changé à travers les siècles et les restaurations. La description des ornements de cette chapelle permet partiellement de les restituer, avec ses lustres chargés de lampes (v. 95) et ses hautes couronnes de lumière. « Sur toutes choses, les gemmes resplendissent et l'or rutilé » (v. 96).

14. J. HUBERT, J. PORCHER, W.F. VOLBACH, *L'empire carolingien*, p. 240-245, fig. 220-224, p. 254, fig. 234, p. 258-259, fig. 238-239, p. 291, fig. 323. J. HUBERT, *L'art préroman*, Paris, 1938, pl. XXIII.

15. « *Karolus misos suos, quos precedenti anno Cordubam ad Mahomet direxerat, cum multis donis, camelis uellicet lecta et papilionis gestantibus, et cum diuersis generis pannis et multis odoramentis in Compendio recipit* », *Annales de Saint-Berlin*, éd. Felix GRAT, J. VIEILLARD et S. CLEMENCET, Paris, Klincksieck, 1964, p. 124.

16. Percy Ernst SCHRAMM et Florentine MÜTHERICH, *Denkmale der deutschen Könige und Kaiser*, Munich, 1962, p. 114, n° 1, pl. I.

17. Alors que la charte du 5 mai 877 commence et s'achève par les titres impériaux : « *Karolus eiusdem Dei omnipotentis misericordia imperator augustus* » et « *Signum Karoli gloriosissimi imperatoris augusti. Signum Hludowici gloriosissimi regis* » (son fils Louis le Bègue), Georges TESSIER, *Recueil des actes de Charles le Chauve*, t. II, 1952, n° 425, p. 451 et 454), le poème de Jean Scot dit Charles le Chauve, roi : « *Versus Iohannis Scoti ad Karolum regem* » ; au vers 78 : « *Da nostro regi Karolo, cui scipina dediti...* » ; au vers 98 : « *Ipe throno celsio iustus rex prospicit omnes* ». Il n'est pas antérieur pour autant au sacre de 875. Le mot *imperator* n'a jamais pu s'intégrer à aucun mètre poétique. C'est le titre de roi qui est essentiel et les *Annales de Saint-Vaast* disent (cf. n. 26) que la chapelle de Compiègne a été conçue pour le culte royal, « *chapel regis* ». Dans le prologue en prose de l'*Histoire de la translation de saint Cornille*, cf. p. 99, Charles le Chauve est appelé cinq fois empereur, alors que dans les trente et une stances suivantes, il est appelé roi.

18. P.E. SCHRAMM, *Herrschaftszeichen und Staatssymbolik*, t. III, Stuttgart, 1956, p. 694-707, y reconnaît Charles le Chauve lui-même, thème qu'il reprend dans *Der « Thron der Papstes in St Peter »*, dans *Orden pour le mérite für Wissenschaften und Künste*, Heidelberg, 1968-1969, p. 155-171. D'après A. GRABAR, *L'archéologie des insignes médiévaux du pouvoir*, dans *Le Journal des Savants*, 1956-1957, republié dans *L'art de la fin de l'antiquité et du Moyen Âge* (compte rendu de l'ouvrage de SCHRAMM), t. I, p. 100. L'image d'un souverain encadré d'anges conviendrait mieux à un empereur défunt comme Constantin qui, au palais du Latran, faisait pendre à Charlemagne. Une publication collective sur « la cattedra di san Pietro » va bientôt paraître dans les *Memorie della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*.

19. P.E. SCHRAMM et F. MÜTHERICH, *Denkmale der deutschen Könige...*, p. 136, n° 56 ; Herbert SCHADE, *Studien zur Karolingischen Bilderbibel aus St. Paul vor den Mauern in Rom*, dans *Wallraf Richardz Jahrbuch*, t. 21, 1959, p. 9-40. Nous avons des représentations antérieures de Charles le Chauve couronné, assis sur son trône, portant ou non le sceptre dans la première bible de Charles le Chauve, Paris, B.N. lat. I, fol. 423 r°, le livre de prières du trésor de la Résidence à Munich, fol. 38 v°, le psautier de Charles le Chauve, Paris, B.N. lat. 1152, fol. 3 v°, l'évangélaire de Saint-Emmeran de Raïsbonne, Munich, Clm. 14000, fol. 5 v° (cf. J. PORCHER, *L'empire carolingien*, fig. 129, 130, 135, 137).

20. « *...presentata sunt imperatori (Charles le Chauve en 876) ab apostolico transmissa dona, inter que fuerunt precipua sceptrum et baculus aureus. Sed et imperatrici dona sunt ab eo missa, pallia et armilla cum gemmis. Et sic soluta est synodus in illa die* », *Annales de Saint-Berlin*, op. cit., p. 204.

La plupart des pièces d'orfèvrerie carolingienne ont disparu, cependant le ciborium d'Arnulf à Munich, l'autel d'Angilbert à Saint-Ambroise de Milan nous en montrent la splendeur ainsi que les dessin et peinture de l'*antependium* et de l'« escrain » donnés à Saint-Denis par Charles le Chauve lui-même¹⁴. Les *pallium* et les courtes entourent de tous côtés le temple ; il ne nous reste guère d'étoffes proprement carolingiennes, mais des étoffes importées du monde arabe. Charles le Chauve en reçut précisément en 875, à Compiègne, de l'émir de Cordoue, avec toutes sortes de cadeaux portés par des chameaux¹⁵.

Le trône en marbre de la tribune d'Aix-la-Chapelle, élevé de six marches¹⁶, permet, quant à son emplacement, d'imaginer ce « trône élevé d'où le roi¹⁷ étend sur tous son regard » (v. 98). Nous retrouvons peut-être davantage l'esprit du poème de Jean Scot, qui identifie la chapelle royale de Compiègne avec la Jérusalem céleste, dans le trône offert vraisemblablement par Charles le Chauve au pape Jean VIII, lors de son couronnement en 875, peu visible depuis le xvi^e siècle dans la chaire de Saint-Pierre du Vatican, mais qui vient d'être à nouveau récemment étudié. Il est recouvert de plaques d'ivoire, proches de celles de l'école de Metz, représentant au dossier, un empereur dont les traits rappellent ceux de Charles le Chauve, couronné, trônant au milieu de deux anges portant des couronnes et de deux autres portant des palmes, en tenant dans une main le sceptre, dans l'autre le globe. Charles le Chauve est le premier souverain à avoir comme attribut le globe. Les douze plaques sur le devant du trône représentant les travaux d'Hercule, et des signes du zodiaque, seraient des remplois¹⁸ plus tardifs.

La bible de Saint-Paul-hors-les-murs, sans doute offerte au pape Jean VIII en même temps que ce trône en ivoire¹⁹, figure au début Charles le Chauve avec la couronne sur un trône semblable dominé par un fronton reposant sur quatre piliers et de part et d'autre, un ange porte une croix à longue hampe. Les deux œuvres seraient sorties des ateliers royaux au même moment (fig. 3).

Jean Scot décrit Charles le Chauve « portant d'un chef sublime le diadème des pères, la main comblée de sceptres, brandissant les bâtons en or », soit les insignes du pouvoir à la fin²⁰.

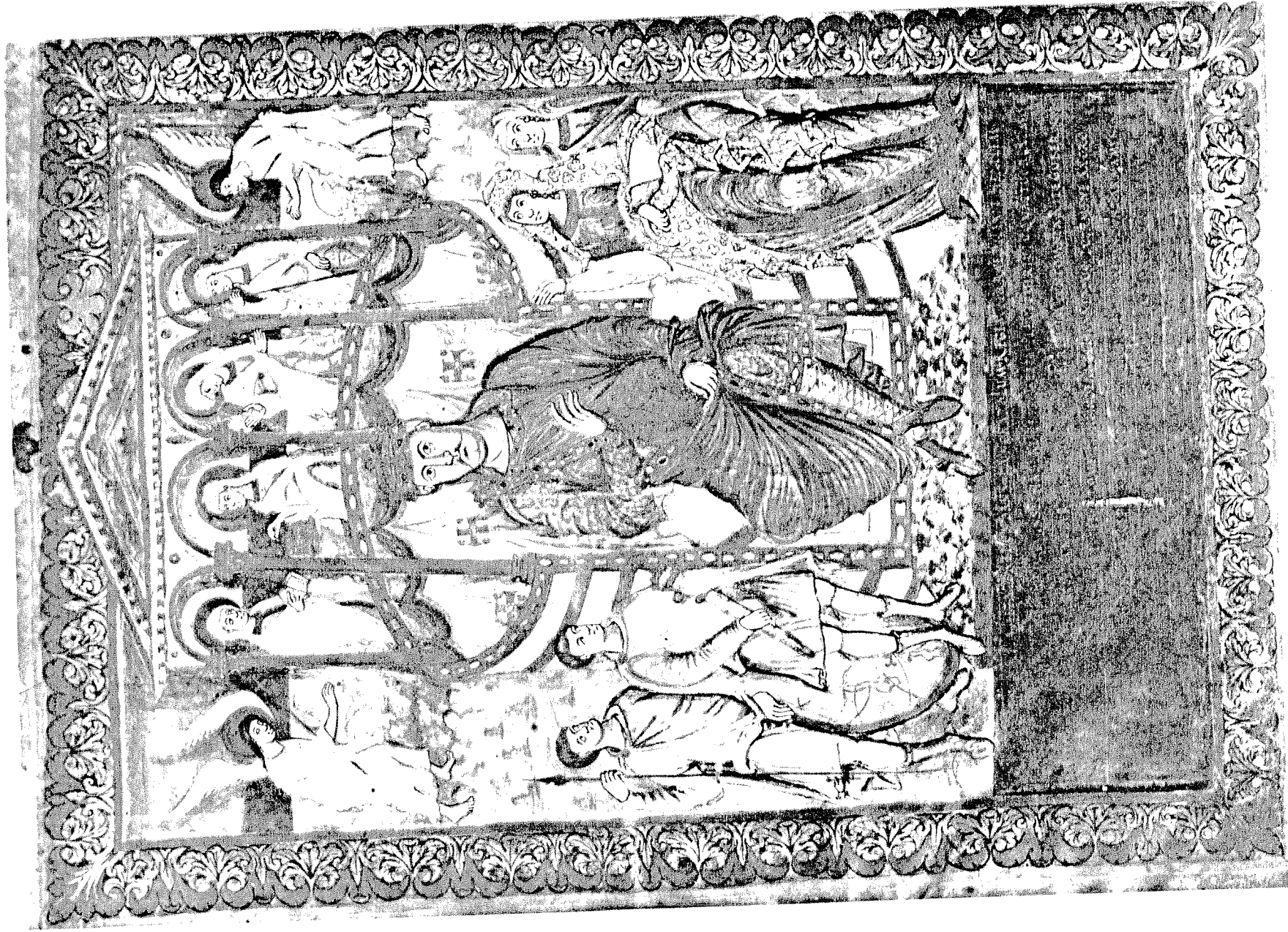


FIG. 3. — *Bible de Saint-Paul-hors-les-murs*, fol. 1 r°. École de Reims (?), 870-875.

♦♦

Nous compléterons ce que Jean Scot nous apprend sur Sainte-Marie de Compiègne d'une part par le diplôme de fondation de 877, déjà mentionné, encore conservé, dit jadis charte d'or à cause de la bulle d'or qui y était scellé, mais aussi par les très nombreux textes postérieurs qui concernent la fondation de Charles le Chauve proprement dite et qui, à notre connaissance, n'ont jamais été réunis.

Charles le Chauve a résidé très souvent, au cours de son règne, dans son palais de Compiègne, qui était une ancienne villa royale mérovingienne²¹, mais c'est seulement après son couronnement à Rome comme empereur, le jour de Noël 875, et donc pas avant 876, qu'il a commencé à établir, auprès de son palais une importante chapelle palatine. Depuis le traité de Mersen, en 870, il ne possédait plus Aix-la-Chapelle, malgré une rapide incursion à Aix, en 876 précisément, après la mort de Louis le Germanique²², et c'est pourquoi il voulut

imiter, près de son palais de Compiègne, la chapelle d'Aix; il la consacra de même à la Vierge et y réunit de nombreuses reliques, comme il l'explique très clairement dans son diplôme du 5 mai 877 : « Notre grand-père Charlemagne, empereur de mémoire divine ... a construit, sait-on, dans le palais d'Aix, une chapelle « *capellam* » en l'honneur de la bienheureuse Marie, mère de Dieu, toujours vierge et l'a fait desservir par des clercs pour la guérison de son âme et l'absolution de ses péchés ainsi que pour la dignité de la couronne impériale; il a rendu ce lieu sacré par une accumulation du plus grand nombre possible de reliques et l'a embelli de multiples ornements. Nous aussi avons désiré l'imiter en cela ainsi que les autres rois et empereurs qui nous ont précédés. Comme cette partie de l'empire (où se trouve Aix) n'est pas encore sortie de l'indivision, dans le palais de Compiègne qui relève de notre autorité, nous avons fondé en l'honneur de Marie, la glorieuse mère de Dieu et toujours vierge, ce monastère auquel nous donnons le titre de royal et nous l'avons doté, avec l'aide de Dieu, de donations aussi nombreuses que possible, et nous avons décidé que des clercs au nombre de cent, y implorent la miséricorde de Dieu pour le maintien de la sainte église de Dieu, pour nos parents et nos grands-parents, pour notre épouse et pour nos enfants et pour la stabilité de tout l'empire... Pour le saint monastère et pour les frères qui servent Dieu assidûment, le jour même où nous avons célébré la dédicace de la sainte basilique, nous concédons encore ... (diverses donations de terres) et les objets en or, en argent et en pierres précieuses, les vêtements et les objets de toutes sortes que nous avons concédés à ce lieu, nous demandons que jamais rien n'en soit distraît, en particulier qu'on ne réduise pas le nombre de cent frères que nous avons fixé. » Il mentionne par deux fois le privilège du pape Jean VIII, qui n'a pas été conservé²³.

Les *Annales de Saint-Bertin* rapportent à la même date, la même consécration solennelle de l'église construite avec beaucoup de magnificence « *in eodem oratorio* »²⁴, soit, sans doute, à l'emplacement même de l'oratoire antérieur du palais, comme l'avait fait Charlemagne à Aix-la-Chapelle. L'empereur Charles le Chauve, y est-il dit, avait auparavant célébré les fêtes de Pâques à Compiègne et y avait reçu les

21. Clotaire y meurt en 561, GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.* IV, 21; Frédégonde s'y retire avec Chilpéric, *Hist. Franc.* VI, 35.

22. *Annales Bertiniani*, op. cit. p. 207.

23. « *Proinde quia diu recordationis imperator, avus scilicet noster Karolus... in palatio Aquensi cappellam in honore beate Dei genitricis et virginis Mariæ construxisse ac clericos ibi Domino ob sue anime remedium atque peccaminum abolitionem perterque ob dignitatem apicis imperialis deservire constituisse ac congerie quamplurima reliquiarum eundem locum sacrasse multiplicibusque ornamentis excoluisse dinoscitur, nos quoque morem illius imitari ceterorumque regum et imperatorum, decessorum scilicet nostrorum, cupientes, cum pars illa regni nobis sorte divisionis nondum contingeret, infra tamen potestatis nostre ditionem in palatio videlicet Compendio, in honore gloriose Dei genitricis ac perpetue semper virginis Mariæ monasterium cui regium vocabulum dedimus fundatenus extruximus et donatis quamplurimis Domino juvante ditavimus, atque clericos ibi numero centum, pro statu sancte Dei Ecclesie... Preterea memorato sancto monasterio et fratribus ibi assidue Domino famulantibus, in die qua dedicationem ipsius sancte basilice celebravimus, hoc est III nonas maias... Enimvero que in auro, argento et gemmis, vestibus, rebus vel in quibuscumque speciebus eidem loco concessimus, quia ob amorem divini cultus... His vero omnibus supradictis rebus, quas sæpe memorato loco in opportunitate basilice et fratrum prælatorum numero centum suffragia constitutus... sicut in privilegio domini et sanctissimi patris nostri Johannis apostolici et universalis pape ac altorum episcoporum privilegiis continetur ascriptum; ... Memoratum domini que domini sanctissimi pape Johannis privilegium per hoc nostre imperialis excellentie dictum confirmamus »... Georges TESSIER, *Actes de Charles le Chauve*, t. II, Paris, 1952, n° 425, charte du 5 mai 877, p. 451, 452, 453.*

24. « *Kalendis maii episcopus Remensis provincie sed et aliarum provinciarum Compendio convocavit, et ecclesiam quam in eodem oratorio construxerat cum multo apparatu in sua et minorum apostolice sedis preventia ad eundem episcopis consecrari fecit* », *Annales de Saint-Bertin*, op. cit., p. 212.

ambassadeurs du pape Jean VIII : Pierre, évêque de Fossombrone, et Pierre, évêque de Senigallia. Ils venaient demander à Charles le Chauve d'arracher la sainte église romaine aux païens qui l'infestaient et de la défendre : l'expédition romaine, faite quelques mois plus tard, pour tenir cette promesse, aura pour l'empereur une issue fatale. En attendant, la cérémonie eut lieu, précisent les mêmes *Annales de Saint-Berlin*, en présence de l'empereur et des nonces du siège apostolique qui firent eux-mêmes la consécration²⁵. Les *Annales de Saint-Vaast*, à propos de l'enterrement de Louis le Bègue, qui eut lieu deux ans après dans cette chapelle, insistent bien sur le caractère palatin de cette fondation que son père avait faite « *regio cultu* »²⁶.

Le diplôme de 877 ne mentionne pas explicitement les reliques de saint Cyprien et de saint Cornelle qui devaient cependant constituer l'essentiel des « *donariis quamplurimis Domino iuvante ditavimus* » et faire de la chapelle de Compiègne l'émule de la chapelle d'Aix de Charlemagne « *quam plurima reliquiarum eundem locum sacrasse* ». Charles le Chauve dut rapporter de Rome, après son couronnement à Noël 875 par le pape Jean VIII, le corps du pape Cornelle, d'après une addition au martyrologe d'Usuard²⁷ et d'après l'histoire de la translation du corps de saint Cornelle, du ^x^e siècle. Quant aux reliques de saint Cyprien, de saint Spératus et de saint Pantaléon, Charles le Chauve les aurait fait venir dès lors de la cathédrale de Lyon (où elles étaient arrivées de Carthage, du temps de Charlemagne) d'après le continuateur du martyrologe d'Adon, qui vivait du temps de Charles le Chauve. Elles furent transférées, sur son ordre, dit-il, au nouveau monastère, œuvre auguste, que ce roi construisit dans son palais de Compiègne²⁸.

Dès le ^{iv}^e siècle, une inscription du pape Damase associait dans les catacombes romaines saint Cornelle et saint Cyprien, dont la fête était célébrée le 14 septembre. A Compiègne, Charles le Chauve voulut aussi réunir (vu le succès des martyrs vénérés par paires) les reliques de saint Cornelle et de saint Cyprien ; pouvant disposer des reliques de saint Cyprien que Charlemagne avait fait venir de Carthage et déposées dans la cathédrale de Lyon, ce fut peut-être lui qui demanda au pape Jean VIII le corps de saint Cornelle ; ces reliques furent

très vénérées à Compiègne jusqu'à la Révolution²⁹. On sait, d'autre part, combien les reliques romaines ont été prisées à l'époque carol-

25. A partir de 1085 seulement, à notre connaissance, il est dit que Jean VIII consacra lui-même l'église avec soixante-douze évêques, souvenir des soixante-douze disciples : « *santo Johanne, Romano pontifice, cum septuaginta duobus episcopis sollempniter celebri honore ac decore* », Maurice PROU, *Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France*, Paris, 1908, p. 298, ce qui fut répété souvent par la suite, en le rapportant à la consécration de 877. Jean VIII avait dû fuir Rome par mer, accoster à Arles et couronner roi Louis le Bègue, déjà malade, lors du déviant concile de Troyes. On a confondu par la suite, plus ou moins volontairement, ces deux événements.

26. « ... *sepeliturque in ecclesia beata Dei genitoris Maria, quam ejus pater regio culto in Compendio, palatio suo, construxerat* », *Annales Vedastini*, éd. abbé C. DEHAÏNES, *Les Annales de Saint-Berlin et de Saint-Vaast*, Paris, 1871, p. 298.

27. Le martyrologe d'Usuard, qui dut mourir précisément vers 877, ne parle pas de sa translation à Compiègne, non plus que de celle de saint Cyprien, cf. éd. Dom Jacques DUBOIS, Bruxelles, 1965, 14 septembre, p. 302-303, alors qu'une adjonction postérieure mentionne : « *Roma beati Cornelii Papae et martyris, cuius sacrum corpus Roma translatum a Carolo juniore Augusto, positum est in monasterio, quod construxit infra palatii aedes Compendii* », dans *AASS.*, Septembre, t. IV, 14 septembre, p. 183, où est ensuite donnée la fin de l'*Historia translationis corporis S. Cornelii Papae apud Compendium*, du milieu du ^x^e siècle, publiée sept ans auparavant par l'abbé Lebeuf et sur laquelle nous reviendrons longuement.

28. « *Interposito tempore, regnante glorioso rege Carolo, Ludovici imperatoris filio, iterum reliquae B. Cypriani ad monasterium novum quod idem rex auguste opere construxit, in Compendio, palatio suo, eo iubente, translatae sunt* », *Martyrologe d'Adon, cum additamentis*, dans MIGNE, P.L., t. 123, 14 septembre, col. 356. Ces additions se retrouvant dans la plupart des manuscrits, doivent remonter à une époque ancienne, toute proche de la translation à Compiègne des reliques de saint Cyprien et sans doute à un manuscrit lyonnais. La translation de saint Cornelle n'y figure pas. Au début du ^{ix}^e siècle, Florus de Lyon a consacré deux poèmes à l'arrivée des reliques de saint Cyprien à Lyon : « *Ubi ossa sancti Cypriani Lugduni condita habentur et qualiter sanctorum martyrum Cypriani, Sperati, Pantalonis reliquiae Lugdunum adiectae sunt* », dans M.G.H., *Poetae latini aevi carolini*, t. II, p. 541 et 544. Une charte de 1067 mentionnant, à côté de la Vierge et de saint Cornelle, saint Cyprien, saint Pantaléon, Balsemius et Spératus, confirme l'origine lyonnaise des reliques de saint Cyprien, cf. E. MOREL, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cornelle de Compiègne*, t. I, Montdidier, 1904, n° XVI, p. 61, ainsi que la *Description historique des reliques et des monuments remarquables qui sont dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Cornelle de Compiègne*, Paris, 1770, p. 27.

29. « Les corps de saint Cornelle, pape, et de saint Cyprien, martyr, avec le chef de saint Pantaléon, reposent dans une grande et très belle chasse d'argent doré de trois pieds, quatre pouces de long et d'un pied, deux pouces de haut. L'ouvrage est en filigrane, très bien travaillé, garni d'un grand nombre de pierres et d'émaux. Le corps de saint Cornelle fut donné à Charles le Chauve par le pape Jean VIII. Ceux de saint Cyprien et de saint Pantaléon, avec celui de saint Spérat, furent apportés de Carthage par les ambassadeurs que Charlemagne avait envoyés à Aaron, roi de Perse, qui, à leur retour, purent les ramener de Carthage où se trouvait un roi mahométan... Charles le Chauve, en 877, fit apporter ces corps saints de Lyon pour Compiègne, comme nous l'apprend le martyrologe d'Adon.

Autour de cette chasse, il y a les douze apôtres avec en bas, gravés, les vers :

Sancto Cornelio caput asserit Casarius ensis - Galerii

gladius Cyprianum decapitavit. - Corpora sancti cum Cypriani Corneliique - Isud vas pretii magni reteneas tumulata - Cornelii Roma Rex Karolus attulit oisa - Attulit hic fane Carbagine te Cypriane...

A l'un des bouts de la chaise, au-dessus des figures en demi-relief des saint Cornille et Cyrien, avec les mots : « *Almi Pontifices Cornelius et Cyprianus hoc fereiro charo velut in tumulo, tumulantur.* »

A l'autre bout : « *Anno Incarnationis Verbi MCCXIX istud vas fabricatum est tempore Annulphi abbas et Petri Theaurarii, Description historique...* » p. 27-29.

Il y avait, en outre, un bras de vermeil avec un ossement d'un bras de saint Cornille, *ibidem*, p. 29, des ossements des saints Pantaléon et Spérat, *ibidem*, p. 34. On mentionne aussi, comme don de Charles le Chauve, « un bras d'argent de deux pieds avec deux ossements considérables de saint Philippe ». Plus vraisemblablement donnés par Charles le Chauve sont « les ossements de saint Vincent, saint Georges et Nathalie » (rapportés de Cordoue par le moine de Saint-Germain-des-Prés, Usuard, en 858, et consacrés en 869 dans des autels de Saint-Germain-des-Prés, restaurés après les destructions des Normands, en présence de Charles le Chauve et de l'impératrice Richilde, soit huit ans avant la consécration de la chapelle de Compiègne), d'après la *Description historique des reliques*, de 1770, p. 34.

30. Ainsi, les reliques des saints Pierre et Marcellin, données à Eginhard pour ses basiliques de Steinbach et de Seligenstadt; plus près de Compiègne, à Saint-Médard de Soissons, celles de saint Sébastien transférées en 827; à Cisoing, en 855, on transfère les reliques du pape Calixte données par le pape Serge II : à Saint-Pierre-le-Vif de Sens, le chef de saint Grégoire avait été donné à l'archevêque Ansegise par le pape Jean VIII qui donna les reliques de saint Cornille à Charles le Chauve (cf. post-scriptum, p. 19, pour les reliques envoyées à Charlemagne pour la chapelle d'Aix par les papes Hadrien I^{er} et Léon III.

31. MABILLON, *Annales ordinis sancti Benedicti...*, t. III, p. 201. D'après L. FALKENSTEIN, *Der Lateran des karolingischen Pfalz zu Aachen*, dans *Kölner historische Abhandlungen*, t. 13, 1906, c'est le secretarium et non point le palais entier qui portait le nom de Latran.

32. *Annales de Saint-Berlin, ibidem*, p. 213, et *Capitularia regum Francorum*, éd. A. BORETIUS et V. KRAUSE, Hanovre, 1897, dans les M.G.H., *Legum secio*, II, t. II, n° 280, p. 353-354.

33. « ...2. Ut monasterium a nobis in Compendio in honore sancte Dei genitricis Marie constructum a filio nostro et fidelibus nostris eo tenore quo coepimus, honoretur et privilegium a domino papa et ab omnibus episcopis confirmatum, imperiale etiam decretum ab omnibus fidelibus pro Dei et nostro amore benignissime atque intolabiliter conservetur et a filio nostro foveatur... »

« 12. Si nos in Dei sanctorumque ipsius servitio mors preoccupaverit... libri nostri, qui in thesauro nostro sunt, ab illis sicut dispositum habemus, inter sanctum Dionysium et sanctam Mariam in Compendio et filium nostrum disperdiantur... » (nous reviendrons sur ce dernier article).

« 26. Ut castellum de Compendio a nobis coeptum pro nostro amore et vestro honore preficiatur in testimonium dilectionis vestre ergo nostram benegitatem », *ibidem*, p. 358-360.

34. *Annales de Saint-Berlin, ibidem*, p. 217. Le comte Blaise de MONTESQUIOU-FEZENSAC. Le tombeau de Charles le Chauve à Saint-Denis, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1963, p. 84-88, précise les projets de sépulture à Saint-Denis. Charles le Chauve n'a jamais prévu d'être enterré à Compiègne comme l'a suggéré Henri MULLER, *Les sépultures royales de l'abbaye Saint-Corneille*, dans le *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. XXV, 1956 (paru en 1960), p. 66-73.

35. « *Richildis Compendium ad Hludowicum veniens missa sancti Andree attulit ei preceptum per quod pater suus illi regnum ante mortem suam tradiderat et spatium que vocatur sancti Petri, per quam eum de regno revestiret, sed et regium vestimentum et coronam ac iustum ex auro et gemmis* », *Annales de Saint-Berlin, op. cit.*, p. 218-219.

lingienne, car elles correspondaient aux rapports étroits entre la papauté et l'empire³⁰. Jean VIII, dans son privilège disparu, aurait également accordé à la nouvelle fondation d'avoir son autel non en pierre mais en bois comme au Latran, d'après une tradition de l'abbaye que rapporte Mabillon³¹ : le secretarium de la chapelle d'Aix avait aussi reçu le nom du Latran.

Deux jours après la consécration, à Compiègne, Charles le Chauve promulgue un édit demandant à la plupart de ses vassaux de contribuer à payer le tribut aux Normands qui étaient alors très menaçants³². Un mois après, le Capitulaire de Quierzy du 14 juin 877 consacre son second article à la nouvelle fondation : « Que le monastère construit par nous à Compiègne en l'honneur de la sainte Vierge Marie, soit honoré par notre fils et nos fidèles dans l'esprit où nous l'avons entrepris et que le privilège, confirmé par le souverain pontife et par tous les évêques, soit confirmé et encore que le décret impérial soit conservé par tous les fidèles pour l'amour de Dieu et le nôtre inviolablement et en toute bienveillance et qu'il soit confirmé par notre fils ». L'article 12 du même capitulaire demande que « si la mort venait à s'emparer de nous au service de Dieu et des saints... que nos livres, qui sont dans notre trésor, soient partagés, selon les dispositions déjà prises, entre Saint-Denis, Sainte-Marie de Compiègne et notre fils... » et l'article 26 : « que le *castellum* de Compiègne, commencé par nous, pour l'amour que nous lui portons et pour votre honneur, soit achevé³³. Que la cité de Paris et les *castellum* sur la Seine et sur la Loire soient établis de part et d'autre et spécialement celui de Saint-Denis... » Ces divers articles montrent l'importance qu'il attachait à sa récente fondation de Compiègne.

Après avoir voulu aller au secours du pape Jean VIII, Charles le Chauve meurt le 30 octobre 877, près de Nantua, où on dut le laisser, malgré son désir d'être enterré à Saint-Denis³⁴. L'impératrice Richilde, qui était venue le retrouver, apportera ensuite à Compiègne, à Louis le Bègue, le précepte par lequel son père lui transmettait le pouvoir, l'épée, dite de saint Pierre, par laquelle il le revêtait de la royauté, et aussi les vêtements royaux et la couronne et le bâton d'or et des pierres précieuses³⁵.

Parmi les livres de Charles le Chauve partagés entre Louis le Bègue, Saint-Denis et Sainte-

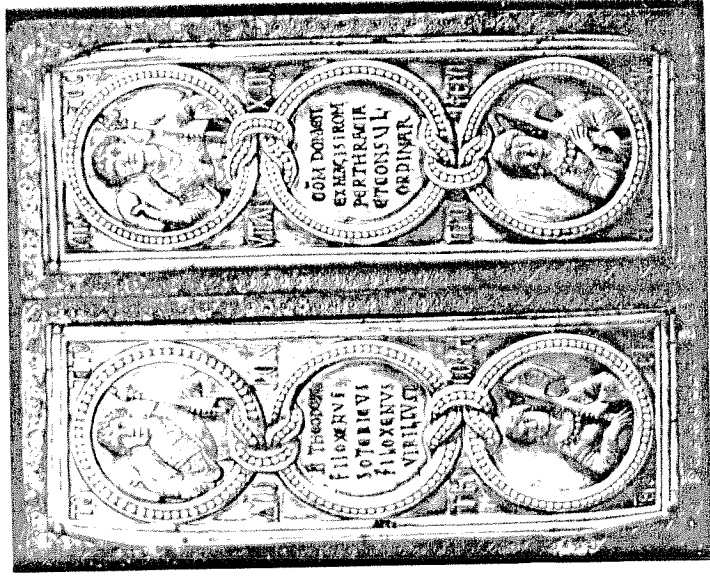


FIG. 4. — Paris, B.N. *Cabinet des médailles*, n° 45. Diptyque d'ivoire de Philoxenus, consul sous Justin I^{er} en 525.

Marie de Compiègne, dut parvenir à Compiègne l'antiphonaire *Paris*, B.N. lat. 17436, qui porte le nom de Saint-Corneille et correspondrait à un livre de prières de Charles le Chauve mentionné au *xviii*^e siècle, au moment où on venait de le démonter pour vendre la reliure précieuse qu'il comportait jusque-là³⁶. Le style des initiales le rattache à l'École du Palais de Charles le Chauve, ainsi que les beaux cadres bordés de filets dorés décorés d'acanthos où dominent alternativement le vert et le mauve³⁷ (fig. 5 et 6). Cette école est généralement localisée à Saint-Denis, quoiqu'on ait récemment suggéré que ce *scriptorium* aurait aussi pu se développer dans cette nouvelle abbaye de Compiègne³⁸. Le fait que la chapelle et le monastère n'aient été consacrés que l'année même le la mort de Charles le Chauve exclut cette possibilité, tous les manuscrits de cette école de Charles le Chauve étant antérieurs à sa mort.

Il faut aussi signaler, à la suite de Mabillon qui en donne une gravure³⁹, comme don de Charles le Chauve à son abbaye de Compiègne, le diptyque de Philoxenus, consul à Constantinople sous Justin I^{er} (525) (fig. 4). A la Révolution, il passa, comme les manuscrits de Saint-Corneille de Compiègne, à la Bibliothèque

nationale et se trouve au Cabinet des médailles, n° 45⁴⁰. Ces deux feuilletaux aux trois médaillons superposés et reliés par de lâches entrelacs perlés, où sont mêlées inscriptions latines et grecques, correspondaient bien sans doute au goût de la cour de Charles le Chauve et de Jean Scot. On mentionne encore « deux croix pattées revêtues de lames d'or travaillées en filigranes venant de Charlemagne (*sic*, plutôt de Charles le Chauve), portées à toutes les processions »⁴¹ qui ont disparu à la Révolution.

★ ★

36. « *Sacramentorum et evangeliorum codices duo gemmatis et aureis tam argenteis operculis muniti; pari metallis vestiebatur Caroli Calvi liber precum aureus, quem ornatis spoliis vidi ac perlegi... eburnee quas Sirmundus edidit tabellae* ». Dom Michel GERMAIN, vol. 21 de D. GRENIER, publié par L. DELISLE, *ibidem*, qui publie ensuite un extrait d'un autre manuscrit du même volume mentionnant « un manuscrit qui passait pour avoir appartenu à Charles le Chauve et un petit évangélaire couvert de vermeil et portant l'inscription suivante : « *Anno incarnationis Domini MCCLII, Johannes quem Carolus pius rex fecerat fieri* », *fecit textum reparari quem Carolus pius rex fecerat fieri* », et parmi les ornements de ce petit évangélaire, une agathe sur fond d'email vert avec les mots KAROLUS PIUS REX. La *Description historique des reliques*... p. 48, précise que l'agathe antique était ornée de gravure avec le profil d'Alexandre le Grand.

Delisle a retrouvé un livre ayant appartenu au chancelier de Louis le Pieux, Elisachar, † 837, provenant de l'abbaye de Compiègne et sans doute, du même legs de Charles le Chauve, dans le *Paris*, B.N. lat. 17416, saint Fulgence, du début du *ix*^e siècle, portant, fol. 184 v^o, la mention : « *Hanc codicem venerabilis Eliachar abb. per manus Aldrici filii sui in Xpo sancto dedit...* »

Mgr Émile LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. IV, *Les livres, scriptoria et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle*, Lille, 1938, p. 610-611, mentionné, en outre, quelques manuscrits de saint Ambroise et de saint Augustin signalés par Monfréon comme datant de huit cents ans, un manuscrit de Bède de la fin du *viii*^e siècle, un exemplaire des Loix des Ripuaires et des Alamans et divers manuscrits des *ix*^e, *x*^e et *xi*^e siècles parmi les deux cents manuscrits de Saint-Corneille de Compiègne mis en 1802 à la disposition de la Bibliothèque Nationale.

37. L. DELISLE, *ibidem*, t. II, Paris, 1874, p. 265 ; P.E. SCHRAMM et Fl. MÜTHERICH, *Denkmale der deutschen Könige und Kaiser*, Munich, 1962, p. 131, n° 45 et p. 252.

38. « S'il ne s'agit pas de ce monastère (Saint-Denis), il faut penser au cloître de la cour de Compiègne que Charles le Chauve protégea avec la même ferveur que, cinquante ans plus tôt, son grand-père Charlemagne la chapelle du palais d'Aix », Carl NORDENFALK, *Le Haut Moyen Âge*, Paris-Genève, 1957, p. 154.

39. MABILLON, *ibidem*, p. 201, où se trouve la planche. Ce diptyque est longuement décrit dans la *Description historique des Reliques*... p. 48.

40. M. CHABOUILLET, *Catalogue général et raisonné des canoës et pierres gravées de la Bibliothèque nationale, suivi de la description des autres monuments*, Paris, 1900, p. 308. *Idem*, *Le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1924, p. 232, n° 45 ; R. DELBRÜCK, *Die Konsulardiptychen*, Berlin-Leipzig, 1929, p. 144 ; P.E. SCHRAMM et Fl. MÜTHERICH, *Denkmale der deutschen Könige und Kaiser*, Munich, 1962, p. 135 et p. 262, n° 53.

41. *Description historique des reliques*... p. 54.

Louis le Bègue fut consacré et couronné roi à Compiègne par l'archevêque de Reims, Hincmar⁴². Deux ans après, c'est aussi à Compiègne qu'il mourut. Auparavant, il demanda à l'évêque de Beauvais, Eudes, et au comte Albuin

de porter la couronne, l'épée et les autres insignes du pouvoir à son fils Louis et de le faire sacrer roi et couronner. Il fut enterré la veille de Pâques, à l'église Sainte-Marie de Compiègne⁴³, au milieu du chœur, d'après une chronique de la fin du XI^e siècle de Saint-Corneille⁴⁴.

De 883 date un curieux capitulaire de Charles le Gros sur les rapines qui ont lieu à Compiègne⁴⁵, rapines qui devaient se produire patallèlement à des incursions normandes.

Après la mort de l'empereur Charles le Gros, en 888, l'assemblée des Grands proclame le 29 février, à Compiègne, Eudes, l'ancêtre d'Hugues Capet⁴⁶, roi des Francs, montrant qu'alors Compiègne était considéré comme capitale, plus que Paris, où Eudes, le fils de Robert le Fort, comte de Paris, venait cependant de s'illustrer lors du siège de la ville en 885, siège célébré par le poème épique d'Abbon.

Seul le vocable de sainte Marie apparaît dans ces premiers textes. Les noms de saint Cornelle et de saint Cyprien n'apparaissent à côté de la Vierge que dans les diplômes de Charles le Simple. Comme très souvent, le vocable des saints dont on peut toucher le corps, l'emporte progressivement sur le vocable initial, plus universel. Dans un diplôme de 913 (deux ans après le traité de Saint-Clair-sur-Epte), le roi cherche à restituer aux chanoines de Compiègne leurs possessions d'avant les invasions normandes ; son père Louis le Bègue, dit-il (mort en 879), avait donné une villa pour entretenir le luminaire, « à saint Cornelle avec la *capella* qui s'y trouve »⁴⁷. Cette *capella* ne correspondrait-elle pas à un riche trésor, comme la *capella* léguée par Robert le Pieux à Saint-Aignan d'Orléans, qui comprenait des ornements d'église, des manuscrits liturgiques, des phylactères d'or, un autel orné en son milieu... ?⁴⁸. A l'exemple de Louis le Bègue, Eudes, couronné à Compiègne en 888, donna aussi une villa à saint Cornelle pour entretenir le luminaire ; l'un et l'autre demandent que l'on prie pour eux le jour de leur anniversaire. Il est fait ensuite mention d'une villa donnée par Charles le Chauve à sainte Marie, le vocable initial⁴⁹. C'est dans le diplôme de 917, après la restauration de l'église qui avait été brûlée deux fois et sa reconstruction, que les vocables de sainte Marie, et des saints martyrs et pontifes, Cornelle et Cyprien, sont associés pour la première fois⁴⁹. En 918, Charles le Simple fait une

42. « Quando Hludowicus rex, filius Karoli imperatoris, fuit coronatus in Compendio, hoc petierunt episcopi apud ipsum, sicut hic subsequitur », *Annales de Saint-Bertin*, ibidem, p. 219.

43. « Ipse autem cum magna difficultate per Iodrum monasterium Compendium venit, et sentiens se mortem evadere non posse, per Odonem Beluacensem episcopum et Albinum comitem coronam et spatam ac reliquum regium apparatus filio suo Hludowico misit, mandans illis qui cum eo erant ut eum in regem sacrum ac coronari facerent. Ipse autem IIII idus aprilis in die Parasceve iam vesperi obiit, et in crastina, scilicet in vigilia sancti Paschae, in ecclesia Sanctae Marie sepultus fuit », *Annales de Saint-Bertin*, op. cit., p. 234-235 ; voir aussi les *Annales de Saint-Vaast*, op. cit., p. 21.

44. « Ludowicus duobus tantum annis post mortem parisi tixit repulsiuque est Compendio palatio, in monasterio Sanctae Marie et Sancti Cornelii, in medio chori », texte publié par P. BERNARD, *Une courte histoire des rois de France de Charles I^{er} le Chauve à Louis V*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1923, p. 263, ce que confirme le texte de la translation de 1267, cf. p. 106, n. 94.

45. « Karolomanni capitula Compendii de rapinis promulgata... in Broillo Compendii palatii », dans *Capitula regum Francorum*, op. cit., t. II, p. 370, n° 286.

46. D'après les *Annales Vedastini*, ed. DEHAISNES, op. cit., p. 330, Eudes fut couronné « Compendio palatio » et d'après RICHER, « in basilica sancti... », dans *Richeri historiarum libri quattuor*, t. I, c. 5, dans MIGNÉ, P.L., t. 138, col. 22 (représentant l'édition PERTZ). La note restitue sainte Marie sans respecter l'i alors que Édouard FAVRE, *Eudes, comte de Paris et roi de France* (882-896), Paris, 1893, p. 89, restitue sancti Corneli, ce que reprend Robert LATOUCHE, *Richer, Histoire de France*, 888-994, Paris, 1930, p. 17. Voir aussi, R.H. BAUTIER, *Recueil des actes d'Eudes, roi de France* (888-898), Paris, 1967, p. 181, n. 3. M. PROU, *Les monnaies carolingiennes*, Paris, 1896, p. LXXXVII, mentionne une monnaie d'Eudes « Compendio palatio », et trois de Charles le Chauve, p. 41, nos 264-266, faites aussi à Compiègne.

47. « ... de villa Mammas quam dedit Odo rex sancto Cornelio ad luminaria... de villula Nauta quam dedit pater noster Hludowicus sancto Cornelio ad luminaria cum capella in ipsa vita : ideo precipimus ut inde duo cerei in anniversario ad vesperas deferantur et per totam noctem claritas illorum ante altare videatur... in villa Sinuadus de mansis septem quos dedit aus noster Karolus sanctae Marie... », Philippe LAUER, *Recueil des actes de Charles III le Simple, roi de France* (893-923), Paris, 1940, p. 168-9, n° LXXV, 13 août 913, confirmé le 4 mars 922.

48. HELGAUD DE FLEURY, *Vie de Robert le Pieux*, ed. R.H. BAUTIER et G. LABOY, Paris, 1965, p. 112.

49. « ... Cognitum est igitur omnibus quod coenobium ab uo nostro Karolo imperatore gloriosissimo constructum in Compendio palatio, peccatis exigentibus, bis igne est succentum. Unde placuit serenitati nostre reedificare ac restaurare eum, quod semel ac bis fecimus... Novent igitur omnium sanctae Dei ecclesiae fidelium industria quod canonicis nostris, videlicet Compendiensis monasterii, in honore almae Dei genitricis interemtae virginis Marie, sanctorumque martyrum pariterque pontificum Corneli et Cypriani dicatis preceptum redintegrum quod prius habuerant concedimus ac restituimus... sicut aus noster gloriosissimus imperator Karolus predictis canonicis concessit », Ph. LAUER, op. cit., p. 203, n° XC, 26 juillet 917. MABILLON, op. cit., p. 200, et la *Gallia Christiana*, t. IX, 1751, col. 434, déduisent abusivement de la restitution de ce précepte qu'il mention-

nouvelle donation pour que l'on fasse brûler deux cierges au « sépulcre » de saint Corneille et de saint Cyprien, le jour anniversaire où il a été fait roi⁵⁰.

La reine Frédérone fonde en même temps, dans le palais de Compiègne, un peu au sud, une chapelle consacrée à un autre pape romain, saint Clément, dont on connaît l'emplacement⁵¹.

Charles le Simple avait fondé en 916, dans son palais d'Attigny, une chapelle où il avait fait apporter des régions orientales de l'empire le corps de sainte Walburge, abbesse du vi^e siècle, canonisée en 893⁵². Peu après, en 921, le prier Hadegerus fonde dans le monastère de Compiègne une chapelle avec des reliques de sainte Walburge qui touchait au « temple de Sainte-Marie et des saints Corneille et Cyprien »⁵³.

C'est précisément à cette époque qu'a été composée l'*Histoire de la translation du corps du pape saint Corneille à Compiègne* par un chanoine de Compiègne, qui dit avoir connu des chanoines se rappelant l'arrivée des reliques à Compiègne⁵⁴. Le manuscrit du x^e siècle, *Paris, B.N. lat.* 18297, fol. 7 v^o-14 v^o, a appartenu à Loisel, à Beauvais, avant de parvenir à Notre-Dame, où il portait le n^o 244 et où le transcrivit l'abbé Lebeuf, qui conclut ainsi son introduction : « La ville de Compiègne pourra me savoir gré de ce que je tire des ténèbres un monument qui éclaircit les commencements de Saint-Corneille »⁵⁵. La première partie est en prose et la seconde en vers, rappelant par endroits la description de Jean Scot alors qu'en d'autres, on voit se former déjà des éléments de la légende carolingienne, en même temps que de celle du saint Suaire.

Légendaire est le début où Charles le Chauve demande où il va fonder une église et découvre la forêt de Compiègne « second paradis merveilleusement constitué d'arbres de diverses espèces »⁵⁶ alors qu'il y avait depuis longtemps son palais ainsi que ses prédécesseurs.

« Nous pourrions longuement parler de cette église construite avec des pierres parfaitement appareillées, mais il serait indigne de ne pas évoquer surtout Charles le Chauve, qui, rayonnant dans le monde comme un astre, attirait les regards là où la chapelle palatine brille par les voûtes dorées de sa coupole et s'élève jusqu'au faite du sommet suprême ». Cette « *regia fulvis emicans aula tholis* »⁵⁷ qui s'élève au-

dessus de la tribune impériale, fait bien penser à la coupole d'Aix-la-Chapelle en même temps qu'à la description du poème de Jean Scot. « Elle a été pourvue de clercs, au nombre important de cent, et dotée de nombreuses donations et de possessions variées »⁵⁷. Charles s'inquiéta ensuite d'enrichir avec soin cette Jérusalem merveilleuse de saintes reliques alors qu'il pouvait en choisir dans le monde entier. Il choisit Rome et avec toute l'armée des Franks, gagne Rome à brides abattues. Ayant accompli son pieux souhait, dans une joie parfaite, il rapporta le corps de saint Corneille. En fait, c'est après avoir été couronné empereur à Rome le 25 décembre 875 et sans doute avoir rapporté les

naît initialement saint Corneille et saint Cyprien à côté de Sainte-Marie, alors que la charte de 877 qu'ils publient et les autres textes que nous avons réunis, prouvent le contraire.

50. « ...ut ea scilicet ratione ut prepositus et decanus ex monasterio Compendii quod avus noster Karolus construxit, cum aliorum sue congregationis fratrum consilio in prefate capelle loco constituant prepositum et thesaurarium ex suis; et causa subiectionis in festivitate sanctorum maritum Corneli et Cypriani thesaurarius prefate capelle duos ceres duodecim cere librarum pondere conferat sepulchro eorumdem ad Compendium in die unctionis nostre in regem », Ph. LAUER, *op. cit.*, p. 213-214, n^o XCIII, 28 avril 918.

51. « De capella sancti Clementis, Xpisti maritis que est condita in nostro palatio Compendio », Ph. LAUER, *op. cit.*, n^o XCVI, p. 222, 1^{er} juin 918.

52. « Statuimus edificare ecclesiam in Ainiaco palatio, in honore sancte Walburgis Xpisti virginis, quam pro iuamento totius regni ex partibus Orientalium sagaci industria afferre volumus », Ph. LAUER, *op. cit.*, p. 194, n^o LXXXVI.

53. Hadegerus « suis fundavit stipendius capellam in Compendio monasterio coherentem templo sancte Marie semper virginis, sanctorumque martirum Corneli et Cypriani ac ibi reliquias sancte Walburgis virginis conderemus quas adquisivimus edificare... », Ph. LAUER, *op. cit.*, p. 263, n^o CIX, 25 avril 921. Ceci confirme que les fondations de Sainte-Walburge de Groningue, récemment retrouvées, de plan central à l'imitation d'Aix-la-Chapelle, ne remontent pas à l'époque carolingienne, mais à la première moitié du x^e siècle, cf. A. VERBEKE, *Zentralbau in der Nachfolge der Aachener Pfalzkapelle*, *op. cit.*, p. 924-928.

54. « Veridica Parum cognovit relatione meeque mandans attulanti quamquam fragili memorie, fraternis auribus prout audivi, insimulare curabo », *Historia translationis corporis S. Corneli Papae apud Compendium*, dans MIGNE, *P.L.*, t. 129, col. 1377.

55. Abbé Jean LEBEUF, *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France : monuments historiques sur Charlemagne et Charles le Chauve*, Paris, 1738, p. 352-360 et 360-375. L'introduction et le texte sont reproduits dans MIGNE, *P.L.*, t. 129, col. 1371-1374 et 1375-1382.

56. « Secundum paradisiu diversorum generum arboribus mirifice constium », *ibidem*, col. 1375.

57. « De huius scilicet ecclesie fabrica miro lapideo conlatalu constructa... », « ...qualiter pius pater Carolus qui instar coelestis sideris mundo splendebat conspicuit, ubi regia fulvis emicans aula tholis evecta est supremi ad arcem usque culminis, centenisque clericorum satis oppare ornata numeris ac plurimis variarum possessionum dicata de donatus », *ibidem*, col. 1376.

reliques de saint Cornelle, qu'il décida de consacrer à Compiègne la chapelle Notre-Dame à l'imitation de celle d'Aix. Ce qui paraît le plus important à l'auteur du récit, c'est l'arrivée des reliques à Compiègne. Tandis que les restes du très saint corps de saint Cornelle étaient portés sur les épaules des évêques, le corps s'alourdissait brusquement. Près de cet endroit que l'auteur nous a décrit comme si sauvage, il y a déjà une église Notre-Dame et saint Cornelle souhaite y demeurer. Il y aura autant de serviteurs pour saint Cornelle que pour la Vierge Marie. Les dons sont multipliés, des miracles se produisent. Une croix est en souvenir fixée dans ce lieu où le corps de saint Cornelle s'est arrêté. Aucun endroit de France ne peut lui être comparé pour son décor, mais il a été deux fois brûlé, dépouillé de son or et de son argent et ne sera pas restauré, le souvenir de saint Cornelle suffit⁵⁸. Le corps du saint, heureux d'être exaucé, redevient léger, il est porté sur les

épaules des évêques jusqu'à l'*atrium* de l'église Notre-Dame, montrant qu'il voulait reposer « à l'ombre des cryptes de la basilique qui se dressait là »⁵⁹.

La rotonde d'Aix-la-Chapelle est de même précédée d'un *atrium*, mais, d'après ce texte, au cours de la restauration et de la reconstruction du X^e siècle, Charles le Simple paraît avoir joint à l'octogone primitif un sanctuaire de plan basilical consacré à saint Cornelle dont le culte s'était développé entre temps avec les miracles qui s'étaient produits à son sépulture, sépulture également mentionné par le diplôme de 918 (voir ci-dessus). C'est pour ce sépulture que durent être construites les cryptes. Le sanctuaire consacré à saint Cornelle requérant la moitié des clercs devait donc être aussi important que celui de Sainte-Marie ; il remplaça aussi l'oratoire construit en souvenir de l'arrivée de saint Cornelle, *extra-muros*, détruit par les Normands par deux fois, et qu'on avait décidé de ne pas restaurer.

Les cryptes de Saint-Germain d'Auxerre, consacrées en 859 en présence de Charles le Chauve, existent toujours, et il y en avait, d'après les textes, dans la plupart des grandes églises contemporaines, généralement de plan basilical, et parfois conjuguées avec des rotondes centrales comme à Ferrières ou au chevet comme à Auxerre, Flavigny et Saint-Pierre-le-Vif de Sens⁶⁰.

Le poème se poursuit par trente et une stances de six vers, dont nous noterons seulement ce qui a trait à la chapelle : « Le pieux Charles a transporté saint Cornelle dans l'édifice très important qu'il a érigé, œuvre des plus grands artistes et qui l'emporte encore par ses ornements précieux »⁶¹. ... Les évêques portent le corps de saint Cornelle, redevenu léger, jusqu'au sanctuaire de l'édifice et le peuple, précédé par les nombreux clercs en robe blanche, se précipite pour toucher les chancels, en suppliant... Le temple brillait des soies variées des palliums et l'or et l'argent formaient des couronnes de lumière⁶². Le roi aurait alors doublé l'ordre sacré des clercs. (En fait, lors de la restauration du X^e siècle, en maintenant le chiffre initial de cent clercs, on dut en attribuer cinquante à la Vierge et cinquante à saint Cornelle.) Le roi ajouta encore beaucoup d'objets en argent et un très grand poids d'or, et un amoncellement de vête-

58. « *adhuc crucis signaculum in eodem loco sublimi stipte fixum. Hinc nempe tantum in honorem excrevit locus iste, ut, etsi in tot vicibus repetitus foret iactatus, nullus locorum Franciæ huic se ornatu presumpisset ullo modo comparare.* » Le feu a tout consumé : « *Non miretur itaque quis assistentium presentem locum auri argenteique copia nudatum, quia bis post gravem labentium inasionem flammarum... cedentibus non erit restauratum.* » *ibidem*, col. 1377. Ce passage a été à tort attribué par la *Gallia Christiana*, t. IX, col. 434, à l'église de Compiègne. Il a été plus tard démarqué en remplaçant les reliques de saint Cornelle par le saint Suaire : « Lorsque le saint Suaire approcha de la ville de Compiègne sur la fin de l'année 876, ou bien au commencement de la suivante, le clergé et les hommes allèrent le recevoir à un demy quart de lieue de la ville. On éleva une croix dans ce lieu et depuis une chapelle qui fut appelée du S. Signe. C'est à présent un ermitage au bord de la forêt. On le visite très souvent à cause de la dévotion que l'on a pour le Saint Suaire qui a reposé dans ce lieu. Les deux frères ermites qui dépendent de Saint-Cornelle montrent encore quelques écritures gothiques qui font foi de ce que je viens de dire », Dom Jacques LANGELE, *Histoire du S. Suaire de Compiègne*, Paris, 1684, p. 40. Ce récit est repris par la *Description Historique des reliques...*, p. 20, expliquant même le vocable de la sorte : « On éleva en souvenir une croix à cet endroit et par la suite, on y bâtit une chapelle auxquels on donne le nom de la Croix du saint Signe et de chapelle du Saint-Signe, c'est-à-dire du saint Suaire venant de *Sindone*. »

59. « *...quia quod dudum bis mille nequibat moveri manibus hominum, nunc cernitur deferri binorum scapulis epicorporum presentis oculis usque in atrium... requiescere cupiebas sub umbra cryptarum basilice atantis* », dans MIGNE, P.L., t. 129, col. 1378.

60. J. HUBERT, *L'art préroman*, p. 59 et 79.

61. « *Qua pius rex adeo facta - Transulit te Carolus - Cujus est enorme pondus - Preminenti fabrica - Queque talde pretiosis - Pollet in donariis* » (MIGNE, P.L., t. 129, col. 1378).

62. « *Dulce pondus deferrebunt - Aedis ad sacrum - plebsque supplex confluebat - Fulgor gaudens tangere - Antecedit turba multa - Clericorum candida - ... Emicabat namque templum - Sericis in palliis - Aureis argenteisque - In coronis splendidis...* » (*ibidem*, col. 1379).

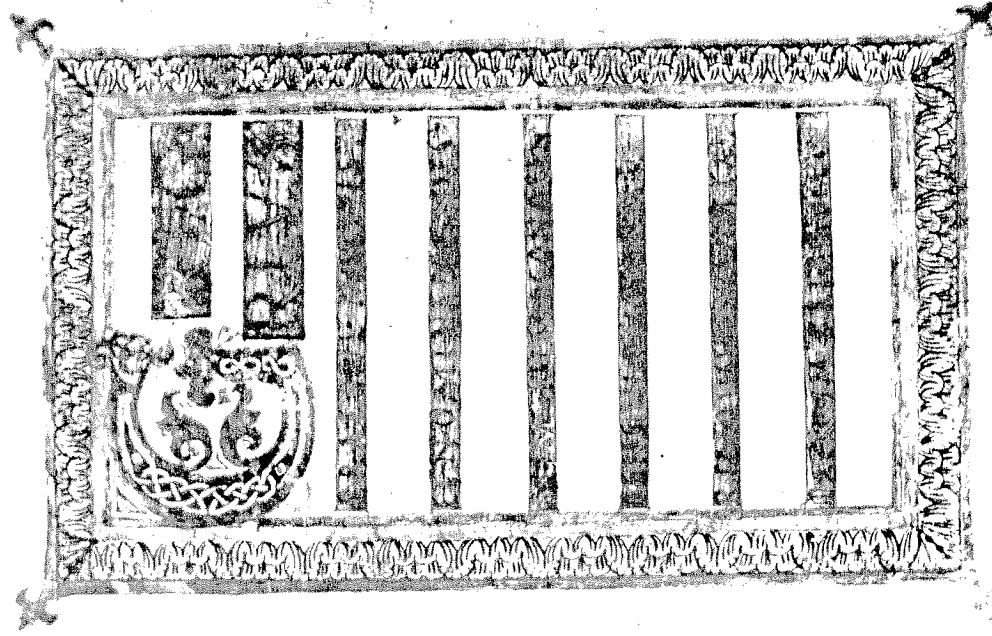


FIG. 5 et 6. — Paris, B.N. lat. 17436, fol. 1^v et 31^v. Antiphonaire provenant de Saint-Corneille de Compiègne. École du palais de Charles le Chauve, localisée vraisemblablement à Saint-Denis.

ments précieux... Vis dans ces sièges d'or (saint Cornelle), et là, dans ta gloire, multiplie les miracles. Les malades qui cherchent ton sépulcre sont guéris⁶³, nul n'attaquera impunément ce sanctuaire. Cinq mille normands veulent brûler le temple, cinq mille autres combattent... Il y a partout des incendies. Un feu gigantesque dévore les cloîtres, la cour du roi, la flamme mord le temple qui ne veut pas brûler⁶⁴ (ce qui fait penser que la chapelle était entièrement voûtée) ainsi as-tu sauvé tes serviteurs. Rassemblés par Charles qui t'a transféré ici, que nous méritons de voir la plus haute forme de la divinité⁶⁵.

★ ★

Compiègne reste au x^e siècle la principale résidence des derniers Carolingiens. Le jour de

Noël 936, Louis IV d'Outremer fait restituer par l'évêque de Meaux certaines demeures aux frères de Sainte-Marie, Saint-Corneille et Saint-Cyprien⁶⁶. A Pâques 945, le duc Hugues le Grand excite contre le roi ses hommes qui font un raid sur le palais de Compiègne et mettent

63. « Es tamen locatus ade - Aureis in sedibus - Viris, in qua gloriosus - Multiplex virtutibus... - Dum tuum petant sepulcrum - Te mendum gratia - In via sunt restituti - Sanitati pristinae... » (*ibidem*, col. 1380).

64. « Igne templum concremare - Quinque vellent millia... - Claustra cleri, regis aulam - Cum voraret proximam - Lamberetque flamma templum - nec valeret urere... » (*ibidem*, col. 1380-1381).

65. « Conglobati atque tuo - Transitori Carolo, - Summae formam detatis - Mereamur cernere... » (*ibidem*, col. 1382).

66. « fratres Compendii coenobii... quae ibidem almae Dei, genitricis et interematae Virgini Mariae et preciosissimis martyribus Cornelio ac Cypriano ad opus fratrum deseruiam », M. PROU, *Recueil des actes de Louis IV, roi de France* (936-954), Paris, 1914, p. 10, n° IV, 25 décembre 936.

la main sur les insignes du pouvoir⁶⁷. En 959, Hugues Capet négocie avec Lothaire à Compiègne. Les évêques Brunon de Cologne en 965 et Adalbéron de Reims en 974, viennent trouver le roi à Compiègne. En 978, l'empereur Otton II détruit presque entièrement le palais de Compiègne, épargnant les églises⁶⁸. En riposte, Lothaire associe au pouvoir son fils Louis qui n'avait que treize ans ; il est acclamé roi par

l'assemblée des grands à Compiègne et sacré par l'archevêque de Reims le 8 juin 979⁶⁹. Le 11 mai 985, Lothaire juge à Compiègne Adalbéron qu'Hugues Capet cherche à sauver en marchant sur Compiègne. Après la mort de Lothaire (986) Adalbéron doit venir se justifier à Compiègne devant l'assemblée des grands et Louis V et doit livrer des otages pour que le roi lève le siège de Reims. C'est alors que Louis V meurt d'un accident de cheval en chassant⁷⁰. Il est enterré dans l'église de Compiègne à la droite de l'autel⁷¹. L'assemblée, avec Adalbéron, prête alors serment « au grand duc » sans oser encore le proclamer roi⁷², ce qui aura lieu par la suite à Senlis. Hugues Capet élu roi, délivre un diplôme d'immunité de Saint-Vincent de Laon à Compiègne en septembre 987⁷³. Les Capétiens prennent à Compiègne, comme l'avait déjà fait Eudes, la suite des Carolingiens et accordent à la ville de nombreuses faveurs. En 1017, Robert le Pieux fait sacrer son fils Hugues roi à Compiègne au cours d'une grande cérémonie, au dire d'Helgaud⁷⁴. Mais, ô douleur, Robert le Pieux et la reine Constance l'y enterrent en 1029, ils font une donation pour qu'on célèbre son anniversaire, à l'église de la Vierge et des saints martyrs Corneille et Cyprien⁷⁵.

★ ★

C'est alors seulement qu'apparaît, à Compiègne, prélude aux croisades, le premier texte concernant la relique du saint Suaire, considérée cependant comme un don de Charles le Chauve.

D'après un diplôme de 1079, le roi Philippe I^{er} procède à la translation du saint Suaire : « Les reliques du Seigneur et Sauveur que l'empereur Charles, empereur très chrétien et monarque magnifique du monde entier, avait déposées dans le lieu royal et vénérable de Compiègne et qu'il avait placées avec la plus grande dévotion dans un reliquaire d'ivoire, sont transférées dans un autre reliquaire envoyé par la reine d'Angleterre Mahaut de Flandre, et magnifiquement décoré et orné de pierres précieuses, de gemmes et d'or... Ces linges, les plus sacrés de tous, le suaire dans lequel le corps du Seigneur a, dit-on, reposé dans le sépulcre et que nous nommons, d'après l'évangéliste, Sindon, ont été exposés et transférés du vase d'ivoire dans le dit reliquaire en or »⁷⁶... Ces

67. « In ipsius Paschæ diebus perudentes capiant diripuntque Compendium quoque, regie sedis aulam repentinè penetrant, ac quæque regalia insignia diripientes apportant. Nec multo post et idem Bernardus regis venatores canescique capiunt, cum equis ac venabulis abduxit. » *Richeri historiarum libri quattuor*, dans MIGNE, P.L., t. 138, col. 68, l. II, c. 43. En 946, le roi revient au palais de Compiègne où se trouve la reine Gerberge ; *ibid.*, *ibidem*, l. II, c. 51, col. 71.

68. Ferdinand LOT, *Les derniers Carolingiens*, Paris, 1891, p. 99 : « Urbem quoque Suesiorum prætergressus, et sanctus Medardus venerans, palatium Compendiense pene diripuit », *RICHER*, *op. cit.*, l. III, c. 74, *ibidem*, col. 112. 69. « ... Et legatis directis, regnorum principes Compendii collegit ; ibique a dace reliquisque principibus Ludovicus rex adclamans bis per metropolitani episcopum Remorum, digne videlicet memorie Adalberonem, sancta die Pentecostes in regnum Francorum promotus est », *RICHER*, *op. cit.*, l. III, c. 91, *ibidem*, col. 119.

70. F. LOT, *op. cit.*, p. 192. De nombreux actes de Lothaire et de Louis V sont datés du palais de Compiègne en 955, 974, 975, 979, 985, 986, 987, d'après Louis HALPHEN et F. LOT, *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France*, Paris, 1908, p. 86, 87, 92, 101, 124, 129, 151, 173, 176.

71. « ... Postquam autem regium funus curasset, principum decreto, Compendii tumulatus est cum ipse vivens, secus patrem tumulari petierit », *RICHER*, l. IV, c. 5, *ibidem*, col. 129, ce que confirment divers textes réunis par F. LOT, *op. cit.*, p. 196. L'emplacement de la sépulture est précisé par une chronique de Saint-Corneille de Compiègne de la fin du XI^e siècle, sur laquelle nous aurons à revenir : « sepultusque Compendio Karropoli, in monasterio Sancte Marie in dextera parte altaris », publiée par P. BERNARD, *Une courte histoire des rois de France, de Charles le Chauve à Louis V*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1923, p. 263.

72. *RICHER*, *op. cit.*, l. IV, c. 8, *ibidem*, col. 129.

73. Diplôme confirmant les possessions du monastère de Saint-Vincent de Laon : « Signum Hugonis gloriosissimi regis. Actum Compendio palatio in Dei nomine feliciter, amen anno primo regnante serenissimo Rege Hugone, VI Kal. Octob. Indictione XV », dans les *Historiens de la France*, t. X, p. 549-550.

74. « Palatio Compendii dampnum accidit regi in furto nobile. Instabat tunc dies Pentecostes... Volens illo die pater rex gloriosus filium suum statuere in regem nomine Hugonem... festinabat omnis mundus quia delectabatur in talibus... », *HELGAUD*, *Vie de Robert le Pieux*, c. 16, ed. Bautier, p. 90.

75. « Sancte Marie Compendiensi ecclesie, cuius cultum singulariter præter ceteros sanctorum amplectebatur et sanctis martyribus Cornelio et Cipriano in eadem ecclesia requiescentibus humiliter dedisse et devote iure pretorio et forensi tradidisse pro nostra incolumitate et salute animarum nostrarum et filii nostri Hugonis, iam regni solio, antequam decederet, sublimitati et prob. dolor nostris diebus inibi sepulit... », E. MOREL, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne*, Montdidier, 1904, t. I, n° XIV, p. 38.

76. « Ammonitus divina Dei propitiatione et fratrum Compendiensi ecclesie supplicis commotione et precipue creberrima flagitatione Xpianissime Matbildis, Anglorum regina, placuit nobis ut Domini et Salvatoris reliquias quas

deux reliquaires subsistèrent jusqu'à la Révolution et le saint Suaire jusqu'en 1830 : on voulut trop bien le laver et il s'en alla en morceaux⁷⁷.

Cette seconde moitié du XI^e siècle est à Saint-Corneille de Compiègne une période de renaissance littéraire. C'est là que Roscelin, né à Compiègne en 1050, devenu chanoine de Saint-Corneille après avoir enseigné à Tours et en Bretagne, y enseigne la dialectique en nominaliste. Il a beaucoup d'auditeurs dont Abélard, Anselme de Laon, Guillaume de Champeaux. Attaqué violemment en 1092 au concile de Soissons, il va en Angleterre, à Rome où il est bien accueilli. On conçoit que dans ce milieu cultivé et très ouvert, toutes sortes d'écrits aient pu fleurir, en rapport aussi bien avec les disputes théologiques d'Abélard, qui régnait alors à l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, qu'avec les écrits légendaires de Saint-Denis.

Parmi les nombreuses légendes de Charlemagne qui apparaissent alors et dont la chanson de Roland est la plus célèbre, la *Karlsmagnus Saga*, qui donne au saint suaire de Compiègne presque la première place, nous transmettrait le récit d'un clerc de Compiègne antérieur aux croisades : à Constantinople, Charlemagne, après avoir combattu les infidèles, n'accepte de l'empereur de Byzance, qui lui offre Constantinople et son empire, que quelques cadeaux : un morceau du suaire avec lequel Notre Seigneur avait essuyé sa sueur quand il eut parlé au peuple, sa *bosa*, une partie de la sainte croix et la pointe de la lance qui lui avait percé le flanc et la lance de saint Mercure... Le roi Charlemagne retourna en France et, avec ses compagnons, vint au château de Trèves. De là ils se rendirent à Aix et y laissèrent la *bosa*. Il laissa le suaire à Compiègne (Komparens), la sainte croix à Orléans et garda pour lui la lance et la pointe de la lance⁷⁸.

D'autres légendes se développent autour de Charles le Chauve seulement faisant suite à l'*Histoire de la translation de saint Cornelle* déjà vue, mais elles le font aller chercher le suaire à Constantinople.

D'après la Chronique du moine de Cluny, Richard, Charles le Chauve, revenant en France après avoir été à Constantinople, construisit (à nouveau, « *de novo* ») une noble église dans le *castrum* de Compiègne, en la dotant généreusement ; il la rendit surtout célèbre par les

reliques qu'il avait apportées de Jérusalem et de Constantinople et parmi celles-ci le suaire que le Seigneur avait dans le sépulcre et qui y est conservé aujourd'hui⁷⁹.

imperator Karolus, vir Xpistianissimus et totius orbis monarcha magnificus, Compendit in loco regio et venerabiliter posuerat et cum summa devotione in vase eburneo condiderat, inde in aliud vas, quod predicta Anglorum regina, auro, gemmis et pretiosis lapidibus mirifice ornatum et decoratum, ecclesie Compendiensi transmisit, deponens... die dominica Letare Jerusalem, que est media quadragesime, et, peractis triduanis jejuniis, exposita sunt illa sacramenta sacra LINTEAMEN videlicet, in quo dominicum corpus in sepulchro jacuisse perhibetur, quod SINDONEM, secundum Evangelistam nominamus, et ex eburneo in supradicto vase auro deposita...», M. PROU, Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France, Paris, 1908, p. 319, n° CXXXVII ; L. CAROLUS-BARRÉ, Le Comité de Valois, dans Positions des Thèses de l'École des Chartes, promotion de 1934, p. 19, a pu corriger la date donnée par Prou (et celle traditionnelle de 1092) pour la ramener à 1079 ; IDEM, Une foire internationale au Moyen Âge, la mi-carême ou foire de la mi-carême à Compiègne, dans les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1962, p. 274.

⁷⁷. « Un très ancien reliquaire d'ivoire en forme d'église où fut apporté le saint Suaire et où il resta jusqu'en 1092 », dit la *Description historique...* de 1770, p. 34. Bien d'autres reliques de la terre sainte étaient conservées dans la chapelle de Compiègne, en faisant l'émule d'Aix-la-Chapelle : un des sceaux qui servit à la déposition du Sauveur, une portion considérable de sa croix, des épines de sa couronne ; la pointe d'un des clous avec lesquels il fut attaché à la croix ; le voile de la Vierge, d'après la *Description historique...*, de 1770, p. 10, qui revient ensuite sur chaque relique, ainsi, p. 21, II, « sur une croix d'or de six pouces sur dix avec le pied de vermeil. On prétend qu'elle servait de croix pectorale à Charlemagne. Il y a un morceau assez considérable de la vraie Croix : au bas est enchassé, dans un cristal entouré de pierrieres, un morceau de la Robe sans couture de N.S. Ce présent vient de Charles le Chauve. Charlemagne l'aurait reçu de l'impératrice Irène, peut-être de ces reliques rapportées de Constantinople par l'évêque d'Amiens, Jessé... ». Une autre « croix double ornée de pierres précieuses... avec un piédestal où est renfermé le chef de sainte Ursule. Ce reliquaire vient de Charles le Chauve », *ibidem*, p. 22.

D'autres reliques de la terre sainte, moins importantes, ne doivent pas être antérieures aux croisades : morceau de la crèche ; pierre qui servit à la circoncision ; plat où le Christ mangea l'agneau pascal ; morceau de la colonne ; ossements des saints Innocents ; lait de la Vierge ; cheveu de la Vierge ; chemise de la Vierge, *ibidem*, p. 29. La plupart de ces reliques se trouvent aussi à Aix. Elles témoignent de l'émulation des chanoines de Compiègne pour rivaliser avec Aix. Depuis le début du XI^e siècle, le saint Suaire était très recherché : vers 1012, Gauzlin, abbé de Fleury, va à Rome faire confirmer par le pape sa nomination au siège archiepiscopal de Bourges. Il y achète, pour le prix énorme de mille sous, le saint Suaire qu'il place dans un reliquaire d'or massif orné de pierres précieuses, en forme de bras où il fit graver les deux vers suivants : *Gaudia laeta fer manus / Sindone Christi plena refugens. Le Sindone* devient une des principales reliques de Fleury, d'après R.H. BAUTIER, *Le monastère et les églises de Fleury-sur-Loire*, dans les *Mémoires des Antiquaires de France*, t. IV, 1969, p. 147.

⁷⁸. J. COULET, *Études sur l'ancien poème du Voyage de Charlemagne en Orient*, Montpellier, 1907, p. 131-133 ; Joseph BÉDIER, *Les légendes épiques*, t. IV, Paris, 1913, p. 132-133 ; LÉON LEVY-VAÏN, *Essai sur les origines du Lendit*, dans *Revue historique*, t. 155, 1927, p. 245 et suiv. ; Anatole FROLOW, *La relique de la vraie croix*, Paris, 1961, p. 200 et 202.

⁷⁹. « Inde vero post Constantinopolim rediens, repetiit

Ce fut un récit composé à la même époque par un clerc de Saint-Denis qui s'imposa par la suite à Compiègne (peut-être seulement après la réforme de Saint-Corneille en 1150 par Suger et des moines de Saint-Denis, voir ci-dessous).

Francum ubi nobilem ecclesiam apud Compendium de novo construxit, multique redditibus et praelis illam ditavit, insuper reliquiis quas de Jerosolymis et Constantinopoli advenerat eandem insignivit; inter que pretiosissimum sudarium Christi Domini, quod in sepulchro habuit, in prelatam ecclesiam reposuit quod usque hodie ibidem aservatur.», *Chronicon fratris Richardi Pictavenis Cluniacensis monachi*, dans Dom MARTÈNE, *Veterum Scriptorum et monumentorum collectio*, t. V, Paris, 1729, col. 1166.

80. Gaston PARIS, *La chanson du pèlerinage de Charlemagne*, dans *Romania*, t. IX, 1880, p. 32.

81. Après la mort de Louis le Germanique en 876, Charles le Chauve pense aller à Metz, puis se dirige sur Aix : « Sed repente mutato consilio, perrexit Aquis, indeque Coloniā venit, et apostolici legati cum eo praedantibus autem omnibus, sine ullo diuino respectu qui cum illo ibant », *Annales Bertiniani*, op. cit. p. 207. Il n'est nullement question de reliques qu'il aurait prises. Robert FOLZ, *Le souvenir de la légende de Charlemagne dans l'empire germanique médiéval*, Paris, 1950, p. 176-181.

82. « Nam sudarium Domini Compenii dimisit, quod castrum ad instar Constantinopolis urbis facere moliebatur ac ita parato opere, suo nomine titularat sic appellans Karopolis ut Constantinus suo Constantinopolis », publié d'abord, d'après le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, Paris, B.N. lat. 12710, par Gerhardt RAUSCHEN, *Die Legende Karls des grossen im 11 und 12 Jahrhundert*, dans *Publikationen des Geisteswissenschaftlichen Instituts für Rheinische Geschichtskunde*, t. VIII, p. 124. Un manuscrit de Vienne et un manuscrit de Montpellier (publié en 1892 par Castets) donnent aussi le texte de la *Descriptio*... Le chanoine E. MOREL, *Le saint Suaire de Saint-Corneille de Compiègne*, Compiègne, 1904, a, quoique sans esprit critique, réunit la plupart des textes concernant le saint Suaire.

83. « Nam priori anno in Karopolis Compendio Karolides Ludovicus, nimia infirmatie pergravatus in parascenes die spiritum exhalat vite », dit à propos de la mort de Louis le Bègue en 879, l'auteur d'*Ex sermone in tumulatione SS. Quinini, Victorici, Cassiani* (dans M.G.H. *Scriptores*, t. XV, p. 271, ou A.A.S.S. *Octobre*, t. XIII, 1888, texte qui nous a été signalé par M. Josef Semmler). L'auteur aurait écrit au début du XI^e siècle, après la rédaction des miracles de saint Quentin, faite sur l'ordre de l'évêque de Noyon, Lindulf (978-990). L'auteur dit reprendre d'anciennes chroniques, mais la chronique de Saint-Quentin, conservée dans le manuscrit du IX^e siècle, *Vat. lat. 645*, n'en parle pas et les chroniques contemporaines de Saint-Bertin et de Saint-Vaast d'Arras, que nous avons citées à propos de la mort de Louis le Bègue à Compiègne, ne parlent ni de *Karopolis* ni de *Karolides*. L'histoire de la translation de saint Cornelle, au milieu du X^e siècle, aurait assurément glorifié Compiègne du titre de *Karopolis* et Charles le Chauve de celui de *Karolide* si ces titres avaient alors existé.

84. P. BERNARD, *Une courte histoire des rois de France, de Charles le Chauve à Louis V*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1923, p. 263, d'après le Paris, B.N. lat. 16819, manuscrit provenant de l'abbaye de Compiègne, n° 51, comportant au fol. 101 v°, au milieu d'un recueil d'homélies du X^e siècle, une brève chronique, qui donne de précieux renseignements, cf. n. 71.

85. « Qui cum esset vir gloriosus atque magnanimus valde edificavit in regno suo Compendium villam et eam Karopolim suo de nomine vocari precepit », HUGHES DE FLEURY, *Liber qui modernorum regum Francorum continet actus*, dans *Monumenta Germanica, Scriptores*, t. IX, p. 317.

86. May VIEILLARD-TROIEKOUROFF, *L'église de Sainte-Geneviève de Paris*, dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, séance du 14 juin 1961, p. 137.

C'est la fameuse *Descriptio qualiter Karolus magnus clatum et coronam a Constantinopoli Aquigrani detulerit qualiterque Karolus calvus hec ad sanctum Dionysium retulerit*, « une des fraudes à la fois les plus grossières et les plus audacieuses qui soient sorties des officines monacales », d'après Gaston PARIS⁸⁰. Charlemagne rapporte de Constantinople à Aix comme grandes reliques la couronne d'épines, le clou de la sainte croix, un morceau de bois de celle-ci et le saint suaire et comme petites reliques, la chemise de la Vierge, les langes de Jésus, le bras de Siméon. L'ensemble du trésor demeura à Aix jusqu'au moment où Charles le Chauve devint le possesseur des quatre premières reliques⁸¹. Il donna à Saint-Denis les trois premières et envoya le saint suaire à Compiègne, car il avait fait construire le *castrum* de Compiègne à l'image de la ville de Constantinople et ainsi, l'œuvre achevée, il lui donna son nom l'appelant *Karopolis* comme Constantin avait de même donné son nom à Constantinople⁸².

Alors que les chartes et autres textes des IX^e et X^e siècles ne mentionnent, avons-nous vu, que *Compendium*, in *palatio Compendio*, le nom de *Karopolis* apparaît au XI^e (ainsi que le titre de *Karolide*) dans un sermon de Saint-Quentin⁸³, puis dans une courte chronique de Saint-Corneille de Compiègne⁸⁴. La légende carolingienne se développe sous les Capétiens qui voulaient se placer dans la suite impériale des Carolingiens.

Au début du XI^e siècle, le compilateur Hugues de Fleury retient seulement que Charles le Chauve édifia dans son royaume la ville de Compiègne et ordonna qu'elle porte son nom, *Karopolis*⁸⁵. C'est alors que la ville proprement dite de Compiègne se constitue. Louis VI prend sous sa sauvegarde les habitants de Compiègne et les marchands qui viennent à la foire de la mi-carême, instituée par Philippe I^{er} à l'occasion de la translation du saint Suaire et de la fête annuelle qui devait la commémorer.

Les chanoines de Saint-Corneille de Compiègne, comme ceux de Sainte-Geneviève de Paris sont alors très puissants ; grands humanistes de l'époque, ni les uns ni les autres ne se croyaient plus tenus à aucune règle et, en 1150, Louis VII et Suger, jugeant impossible de les réformer, voulurent les remplacer par des moines : à Sainte-Geneviève par des Augustiniens⁸⁶ et à Compiègne par des moines de

Saint-Denis, ce qui n'alla pas sans des protestations infinies, allant dans les deux cas jusqu'au scandale. Le frère même du roi, Philippe, trésorier de Saint-Corneille, avait enfoncé les portes de l'église pour s'emparer des reliques dont le saint suaire et la couronne du Seigneur. Les bourgeois de Compiègne, indignés, vinrent le combattre⁸⁷. Louis VII fut par la suite honoré comme le réformateur, le nouveau fondateur de l'abbaye, et, comme au premier fondateur, Charles le Chauve, on lui éleva un tombeau commémoratif (voir ci-dessous).

En 1153, trois ans après la réforme de Saint-Corneille, Louis VII permet aux bourgeois (qui avaient pris parti contre les chanoines révoltés) de se constituer en commune, tant ceux qui habitaient dans l'enceinte du bourg que dans les faubourgs. En 1179, il cède à la commune sa prévôté royale. En 1186, Philippe-Auguste confirme les privilèges passés et octroie de nouveaux droits sur sa prévôté. La prospérité de la ville était si grande que la seule paroisse Saint-Germain était insuffisante et qu'Innocent III autorise l'évêque de Soissons, de concert avec l'abbé de Saint-Corneille, à créer deux nouvelles paroisses, Saint-Jacques et Saint-Antoine et Philippe-Auguste fit construire de nouvelles fortifications pour les entourer⁸⁸. *Carlopolis* justifie les visées impériales de Philippe « Auguste ». En 1185, il rassemble l'armée à Compiègne « *apud Karnopolim, castrum pulcherrimum quod vulgo Compennicum dicitur* », rapporte Rigord de Saint-Denis, et Guillaume le Breton dans sa Philippide appelle Compiègne *Carropolis*⁸⁹.

Les chroniques du XIV^e siècle continuent à parler de *Carlopolis*. Celle de Sithiu rédigée par Jean d'Ypres, décrit ainsi, pour l'année 875, la ville de Compiègne : « Charles, après avoir été fait empereur, édifie plusieurs églises dans la ville de Compiègne qu'il appela de son nom, *Carlopolis*, car là il se proposa d'édifier une très grande cité. Il construisit l'église des Saints-Corneille-et-Cyprien et, dans la même ville, dans son palais, l'église de la sainte mère de Dieu qu'il orna de très précieuses reliques »⁹⁰, distinguant curieusement deux sanctuaires, alors que la gravure du *Monasticon gallicanum* montre bien au chevet une très importante chapelle axiale d'un gothique avancé, dite « *ædicula B.M. Virginis* »⁹¹. La vierge du milieu du XIV^e siècle, dite Notre-Dame de Carlopolis,

vénérée sur le grand autel, n'y fut portée qu'au XVIII^e siècle. Elle se trouve aujourd'hui à Saint-Jacques de Compiègne⁹².

La collégiale reconstruite au début du XII^e siècle, d'après la récente étude de M. Héliot⁹³, comportait une nef basilicale de dix travées, suivie (sans transept) d'un chœur entouré d'un déambulatoire sur lequel ouvraient trois chapelles orientées. Le chœur était flanqué de deux tours importantes avec une chapelle à l'étage, qui devait communiquer, comme la tour Charlemagne à Saint-Martin de Tours, avec les tribunes qui surmontaient les bas-côtés et le déambulatoire. La nef n'était pas voûtée.

Saint Louis fit une translation solennelle des tombeaux de Louis II le Bègue, de Louis V, d'Hugues II, qui se trouvaient au milieu et à

87. « *De sacrilega Philippi fratris regis irruptione in ecclesiam Compennicensem unde reliquias asportavit... Dominus Philippus, frater regis, cum sacrilega et armata tam laicorum quam clericorum manu veniens, ... et pyxidem in qua non modica reliquiarum portio continebatur, rapiens, asportavit... ecclesie januas super se clausit et reverendam Salvatoris nostri coronam cum pretiosa et famosa ejusdem Domini nostri sindone rapera conabatur. Sed Burgenses, audito tanto scelere, tam pro venerandis reliquiis quibus locus ille toto terrarum orbe famosus extitit...* », E. MOREL, *Cartulaire...* p. 121, n° LXVI.

88. CAROLUS BARRÉ, *Une ville d'origine carolingienne, la formation de Compiègne*, extrait du *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, 1952, p. 5-6.

89. « *Tandem de consilio principum et baronum Philippus Augustus, apud Karnopolim, castrum pulcherrimum quod vulgo Compennicum dicitur, omnes principes terre sue convocavit* ». RIGORD DE SAINT-DENIS, *Chronique*, c. 26, éd. Cte DELABORDE, *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton*, Paris, t. I, p. 41. Déjà, p. 10, c. 3 : « *rex Ludovicus cum dilectissimo filio suo Philippo Karnopolim venit* », en 1179. De même, GUILLAUME LE BRETON, *Philippide*, l. VIII, v. 431 et l. IX, v. 146, *ibidem*, t. II, p. 227 et 254.

90. « *Carolus postquam Imperator effectus est ecclesias plures edificavit in villa Compennio, quam de suo nomine Carlopolis appellavit. Nam ibi maximam civitatem edificare proposuit. Ecclesiam sanctorum Corneli et Cypriani construxit et in eadem villa in suo palatio ecclesiam S. Dei genitricis quam pretiosis reliquiis adornavit. Ibidem etiam obtulit corpus S. Corneli atque S. Cypriani in quorum adventu composuit Responsorium Cives Apostolorum* », dans les *Historiens de la France*, t. VIII, p. 266. Cette chronique de Sithiu, *Chronica monasterii S. Berini*, de Jean Long d'Ypres, moine, puis abbé de Saint-Bertin, qui alla travailler à l'Université de Paris, cf. A. MOLINIER, *Les sources de l'histoire de France depuis les origines jusqu'en 1789*, t. II, p. 170, n° 1782. SCHLOSSER, *op. cit.*, p. 201, n° 653, a cité pour Compiègne ce texte en tout premier, avant la charte de 877, comme s'il s'agissait des *Annales de Saint-Berini* ; de même CAROLUS BARRÉ, *op. cit.*, p. 3, 4, 36.

91. *Monasticon Gallicanum*, éd. L. DELISLE et A. PEIGNÉ-DELACOURT, Paris, 1870, t. II, pl. 97.

92. H. MULLER, *Les sépultures royales de l'abbaye de Saint-Corneille*, dans le *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. XXV, 1956-1960, p. 71.

93. Pierre HELIOT, *L'église abbatiale de Saint-Corneille à Compiègne*, dans le *Bulletin Monumental*, t. CXXIII, 1965 (3), p. 199-206 (il republie la gravure du *Monasticon Gallicanum*, p. 199).

la tête du chœur. Il les transféra à droite du grand autel, d'après une charte du 24 août 1267, ce que confirment les étiquettes des tombeaux⁹⁴. En 1417, on y joignit le cercueil en plomb de Jean de France, frère de Charles VII. En 1647, ces quatre monuments étaient encore très simples : « Quatre grandes pierres d'environ trois pieds de large, longues de sept à huit pieds, épais de cinq à six pouces, sans aucune inscription. » A ce moment-là, ou au moment de travaux de décoration en 1745, on dut y placer des gisants. C'est en 1745 qu'on y ajouta les monuments commémoratifs de Charles le Chauve, « l'auguste fondateur » et de Louis VII, restaurateur de l'abbaye et ils se présentaient ainsi en 1770 : « En deçà du sanctuaire, dans les deux fausses arcades qui sont de niveau avec la galerie, à droite et à gauche, on remarque six statues de rois revêtus de longues robes peintes en rouge avec des manteaux bleus semés de fleurs de lys, le sceptre en main et la couronne ouverte sur la tête ; il y avait du côté de l'épître : Charles II, dit le Chauve, dont le corps est à Saint-Denis, Louis V, Louis VII, et du côté de l'évangile : Louis le Bègue, Hugues II et Jean de France »⁹⁵. Le 10 août 1793, Collot d'Herbois promenait dans Compiègne « une charrette de rois de bois », ce qui ferait penser que les gisants du XVIII^e siècle étaient en bois peint⁹⁶.

* *

Comment est-on passé d'un octogone conçu à l'imitation d'Aix à cette collégiale du XII^e siècle, à plan continu ? L'église, avons-nous vu, avait dû faire l'objet de très importants travaux du temps de Charles le Simple, travaux de restauration, mais aussi de reconstruction, comportant vraisemblablement, devant l'ancienne rotonde Sainte-Marie, une basilique consacrée à Saint-Corneille, avec des cryptes précédées d'un atrium. C'est ce sanctuaire qui dut pro-

gressivement l'emporter, mais seules pourraient élucider ces problèmes des fouilles à l'emplacement de l'ancienne église, dans la rue Saint-Corneille, qui longe le côté nord du cloître, partiellement conservé, alors que la rue Charles-le-Chauve le longe à l'ouest, avant de tomber dans la rue Saint-Corneille.

Pour inciter à des fouilles futures, il nous a paru intéressant de réunir ces documents sur un monument qui a été le pendant d'Aix-la-Chapelle dans la France de Charles le Chauve. Jean Scot, le plus original des poètes carolingiens, l'a chanté comme une Jérusalem céleste, en accord avec tout le cosmos alors que les stances de l'histoire de la translation de Saint-Corneille célébrèrent sa restauration par Charles le Simple.

Post-Scriptum

M. Carolus-Barré nous a communiqué quand nous finissons cette étude, le texte d'une importante conférence faite en 1968 par M. Josef Semmler à Compiègne sur *Les palais impériaux d'Aix-la-Chapelle et de Compiègne au IX^e siècle*. Nous en résumerons et discuterons les principaux apports. M. Semmler rappelle les différents épisodes de la vie de Charles le Chauve qui l'amènèrent à être sacré empereur et à occuper en 870 et 876 Aix-la-Chapelle ; devant chaque fois y renoncer, il conçut alors l'idée d'ériger la chapelle de Compiègne à l'instar de celle d'Aix-la-Chapelle. Les deux fondations sont des fondations royales, richement dotées de terres appartenant à l'empereur, dont les clercs doivent prier pour l'empereur et sa famille. C'est seulement vers 850, précise M. Semmler, que la *capella regis* initiale fut remplacée à Aix par les clercs que connut Charles le Chauve, et dont il est question dans la charte de 877. M. Semmler insiste sur les reliques de la terre sainte ou de Constantinople réunies par Charlemagne à Aix, à côté des reliques des catacombes romaines envoyées par les papes Hadrien I^{er} et Léon III. Charles le Chauve aurait bien rapporté de Rome, en 875, les reliques de saint Cornelle. M. Semmler rapproche de cette translation les reliques de Kornelminster, *Cornelii monasterium*, fondé en 819 près d'Aix-la-Chapelle, mais qui n'aurait reçu ses reliques qu'après 875 de Charles le Chauve, soit en même temps que Compiègne. Il ne parle pas des

94. E. MOREL, *Cartulaire*, t. III (un seul exemplaire de ce tome est conservé à la Bibliothèque de Compiègne), p. 93-94 : *Translatio trium regum tumulorum in medio chori sancti Corneli in aliam sepulchram in presentia Ludovici noni regis*. Ce texte est confirmé par l'*Escripiure qui se voyoit autrefois apposée aux tombeaux des Roys enterrés à Saint-Corneille de Compiègne faisant mention du changement du lieu de sépulture fait par le roy saint Louys*, *ibidem*, p. 94-95.

95. *Description historique des reliques...*, p. 59-60.

96. H. MULLER, *Les sépultures royales...*, p. 71-72.

reliques de saint Cyprien. Le saint suaire serait, pour lui, comme le veut une longue tradition, un des principaux dons de Charles le Chauve à son abbaye de Compiègne. « Le suaire du Christ fut compris dans le butin de Charles le Chauve quand il fut forcé de quitter Aix-la-Chapelle et la Lotharinge. » C'était en 876, époque où effectivement il cherchait à enrichir sa chapelle de Compiègne et la chose est théoriquement possible, mais cette précieuse relique n'est pas signalée avant 1079, époque à laquelle apparaissent à Saint-Denis tant de reliques dont s'enorgueillissait auparavant Aix-la-Chapelle, à plus juste titre.

Nous sommes heureux d'avoir la confirmation de cet excellent historien pour l'identification du sanctuaire célébré par Jean Scot avec Sainte-Marie de Compiègne.

M. Semmler a, depuis, bien voulu nous donner quelques références allemandes récentes : le remplacement de chapelains et chanceliers par des chanoines à Aix-la-Chapelle a été étudié récemment par Josef Fleckenstein, *Die Hofkapelle der deutschen Könige*, Stuttgart, 1959, p. 154 ; Carl Richard Bruhl, *Fodrum, gestum, servitium regis*, dans *Kölner historische Abhandlungen*, t. 14, 1968, p. 39-41, mentionne (comme référence communiquée par M. Semmler) ce premier texte « *Ex sermone de tumulatione SS. Quitini, Victorici, Cassiani* », du début du XI^e siècle où Compiègne soit appelé *Carlopolis* ; cette dénomination remonterait à Charles le Chauve, dit-il, tout en notant que E. Ewig, *Révidence et capitale pendant le haut Moyen Age*, dans *Revue historique*, 1963, p. 68-69, évite, dans les deux intéressantes pages qu'il consacre au Compiègne de Charles le Chauve, de parler de *Carlopolis*. Il nous semble que ce n'est pas avant le X^e siècle qu'apparaissent à Tours la *Martinopolis* dont les murs sont achevés en 918, à Limoges *Stefanopolis*, ville de l'abbé de Saint-Martial, Étienne, † 934⁹⁷, ce qui correspondrait, pour Compiègne, à la restauration de Charles le Simple, au nom identique à celui du fondateur.

Plusieurs études récentes sur les imitations d'Aix mentionnent Sainte-Marie de Compiègne : outre Richard Krautheimer, *Sancta Maria Rotunda*, dans *Arte del primo Millenio*, Pavie, 1956, p. 23, que nous avions omis de citer, Germain Siefert, *Les imitations de la chapelle palatine de Charlemagne à Aix à propos d'Oit-*

marshelm, dans *Cabiers de l'art médiéval*, Strasbourg, vol. V, 1963-1968, p. 35 ; W.E. Kleinbauer, *Charlemagne's Palace Chapel at Aachen and its copies*, dans *Gesta, International Center of romanesque art*, 4, 1965 (2), p. 11, enfin, l'étude, toute récente (qui m'a été très aimablement communiquée par M. Falkenstein), de Josef Déer, *Aachen und die Herrschersitze der Arpaden*, dans *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, t. LXXIX, 1971, p. 25. Il insiste sur l'importance de la fondation impériale de Charles le Chauve à Sainte-Marie de Compiègne, comme copie d'Aix, en citant les termes de la charte de 877, ceci à propos de la fondation de Sainte-Marie d'Alba (Stuhlweissenburg) par saint Étienne de Hongrie qui s'y fit enterrer au début du XI^e siècle, époque où le prestige d'Aix brillait plus que jamais avec les Ottoniens ; à la fin du XI^e siècle, *Magister Petrus*, qui avait étudié à Paris, sans doute à Sainte-Geneviève, copie, dans ses *Gesta regum Hungarorum* où il célèbre cette fondation, divers écrits issus d'Aix-la-Chapelle. Nous avons signalé à Compiègne cette survivance du rayonnement d'Aix-la-Chapelle.

Enfin, nous tenons à remercier dom Jacques Dubois pour ses précieux renseignements sur *L'histoire de la translation du corps du pape saint Corneille à Compiègne*, sur le *martyrologe* d'Adon et de ses continuateurs.

D'après une récente lettre de M. Falkenstein, que nous remercions aussi très vivement, Charles le Chauve n'a vraisemblablement pas tenu les reliques qu'il possédait du trésor d'Aix-la-Chapelle, selon la légende du XI^e siècle, mais de la *capella* de son père Louis le Pieux, héritée elle-même, sans doute en grande partie, de celle de Charlemagne. Il faut bien distinguer, dit-il, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent, les reliques appartenant à l'église d'Aix et celles appartenant à la *capella* portative déposée, selon les voyages du roi ou de l'empereur, dans les différents palais impériaux : ce pouvait être celui d'Aix, mais l'empereur les emportait avec lui dans tous ses déplacements et surtout à la guerre. Un tissu, comme le saint suaire, se partage facilement et il n'est pas surprenant d'en retrouver des morceaux dans différentes fondations impé-

97. *Gallia Christiana*, t. II, col. 556, VII ; *Commemoratio abbatum*, dans *Chronique de Saint-Martial de Limoges*, publié par DUPLES-APFIER, Paris, 1874, p. 3 (renseignement donné par M. J. Hubert).

riales. Si l'on compare les inventaires des reliques d'Aix à diverses époques, certaines reliques, qui semblent s'y être trouvées anciennement, vont être oubliées par la suite, mais réapparaissent tôt ou tard.

Ces arguments ont dissipé nos légers doutes sur l'origine du saint suaire de Compiègne⁹⁸.

98. D'après Leo Hugor, *Kornelimünster*, dans *Bonner Jahrbücher*, Cologne, 1968, p. 19, Charles le Chauve échangea pour Compiègne avec l'abbaye d'Inda, dite plus tard *Cornélii monasterium*, le bras droit et une partie du crâne de saint Cornille et un morceau du crâne de saint Cyprien, contre la moitié du saint Suaire. Il publie, pl. 3, 1, la moitié demeurée à Kornelimünster, qui paraît une étoffe arabe. Il se réfère à une étude de J. Kleinemanns du début du siècle sur les reliques de Kornelimünster que nous n'avons pu consulter.

Dans ce trésor de reliques dont Charles le Chauve dota la chapelle de Compiègne, il y aurait donc eu, dès l'origine, et les reliques de saint Cornille et de saint Cyprien, et le saint suaire. Le culte des corps saints, en particulier celui de saint Cornille, se développe lors de la restauration de la collégiale par Charles le Simple, celui du saint suaire seulement dans la seconde moitié du xi^e siècle, dans le grand mouvement de piété pour ce qui touchait à la terre sainte qui engendre les croisades ; parallèlement naissent les poèmes épiques dont les Carolingiens sont les grands héros.

Paris. May VIEILLARD-TROÏEKOUROFF.